

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation 2008-2009

L'offre numérique à la BFM de Limoges : Mise en place et valorisation d'une bibliothèque numérique



Alice BERNARD

Stage effectué du 31 mars au 27 juin 2009

Bibliothèque Francophone Multimédia, Limoges

Maître de stage

Marie-Luce JOUSSELIN

Responsable du pôle Sciences et du groupe de travail « Bibliothèque numérique »,
Bibliothèque Francophone Multimédia

Remerciements

Je remercie tout d'abord Marie-Luce Jouselin qui m'a accueilli au pôle Sciences, ainsi que tous les membres du pôle pour leur disponibilité, leur aide et leur bonne humeur.

Je remercie également Willy Gorce et Mirelle Lafarge du service informatique, que j'ai souvent sollicités pour l'insertion des portraits anciens dans LORIS, ainsi qu'Alexandre Garcia (responsable informatique) pour avoir répondu à mes questions.

Je remercie également Etienne Rouziès (responsable du pôle Limousin et patrimoine), que j'ai régulièrement rencontré pour la numérisation du fonds de portraits et sa mise en ligne.

Je remercie enfin Chantal de Grandpré et François Ruault (pôle Francophonie), Dominique Marcelin (responsable du pôle Art) et Sokah Em (atelier déficients visuels) pour les renseignements qu'ils m'ont fournis.

Table des matières

Introduction.....	7
Présentation de la BFM	9
1. Les ressources dont la BFM dispose.....	11
1.1. Etat des lieux et projets.....	11
1.1.1. Le pôle Francophonie.....	11
1.1.2. Le pôle Limousin et Patrimoine.....	12
1.1.3. Autres départements de la BFM.....	14
1.2. Numérisation d'un fonds d'estampes/de portraits.....	15
1.2.1. Préparation du projet.....	15
1.2.2. Traitement des images.....	16
1.2.3. Insertion dans le catalogue.....	17
1.2.4. Mise en valeur du fonds.....	17
2. Sélection et acquisition de ressources externes.....	19
2.1. Phase de réflexion.....	19
2.2. Ressources auxquelles la BFM est déjà abonnée.....	20
2.3. Prospection.....	21
2.3.1. Ressources payantes.....	22
2.3.1.1. L'offre proposée par le CAREL de la BPI.....	22
2.3.1.2. Recherches sur internet de ressources complémentaires.....	24
2.3.2. Ressources gratuites.....	26
2.4. Questions administratives et techniques sur la mise en place.....	27
2.4.1. Règlement des questions administratives.....	27
2.4.2. Mise en place et suivi technique.....	28
3. Mise en valeur et médiation des ressources numériques.....	29
3.1. Valorisation des ressources.....	29
3.1.1. Dans les locaux.....	29
3.1.2. Sur les OPAC et le site.....	30
3.1.2.1. La question des OPAC	30
3.1.2.2. La « bibliothèque numérique » sur le site	31
3.1.3. Communication à l'extérieur de la BFM.....	35
3.2. Travail de médiation pour l'utilisation des ressources.....	36
3.2.1. Formation « directe ».....	36
3.2.2. Supports écrits dans les locaux.....	37
3.2.3. Supports en ligne.....	38
Conclusion.....	39
Table des annexes.....	41
Glossaire.....	69
Bibliographie et webographie.....	71

Introduction

De plus en plus de bibliothèques proposent une offre numérique en ligne. Elles numérisent leurs fonds et/ou acquièrent des ressources numériques, ce qui leur permet à la fois de mettre en valeur leurs documents, et de donner accès à leurs usagers à davantage de services. En effet, pour attirer les publics (acquis ou non) et leur offrir un accès toujours plus important à la Culture, elles se doivent de suivre leurs pratiques, de répondre à leurs besoins, en tenant compte de la présence et de l'évolution d'internet, des TIC et des nouveaux supports multimédia.

C'est pour être dans cette actualité que la BFM de Limoges s'est engagée dans un projet de création d'une bibliothèque numérique. Un groupe de travail a été monté, afin de travailler sur le sujet, mélangeant des professionnels du réseau BFM, et de tous les pôles (art, sciences, littérature, francophonie, Limousin et patrimoine, et jeunesse). L'offre numérique sera ainsi composée de deux parties : d'un côté, la numérisation de documents permettra une mise en valeur et une plus grande diffusion de collections particulières ; de l'autre, l'acquisition de ressources multimédia en ligne étendra l'offre de la médiathèque, et donnera gratuitement aux usagers l'accès à des ressources payantes. Il sera également possible de les orienter vers des sites de ressources gratuites.

Nous allons donc voir comment une bibliothèque numérique peut être mise en place, en fonction des types de contenu possibles (ce qui est numérisé, les abonnements à des ressources en ligne et l'orientation vers des ressources gratuites complémentaires), et comment elle peut être mise en valeur pour que les publics s'y intéressent et arrivent à l'utiliser de manière autonome.

Présentation de la BFM

La BFM¹ de Limoges est un réseau qui se constitue d'une centrale en centre-ville et de cinq bibliothèques de quartier (à Beaubreuil, l'Aurence, la Bastide, le Vigenal et Landouge). La BFM centre-ville est composé de plusieurs pôles. Au rez-de-chaussée se trouvent les pôles Littérature et Sciences. Ce dernier, où j'effectue mon stage, a la gestion du secteur Sciences (en classes Dewey, cela correspond aux 000, 500 et 600), du Forum des périodiques (revues, journaux, mise à disposition de documents du magasin général et de la salle professionnelle), de l'espace Références (où se trouvent les usuels) et de l'Atelier multimédia. Quant au pôle Littérature, il s'occupe des documents sur la littérature, l'histoire-géographie, les sciences sociales, les langues, les religions, la philosophie,... (classes Dewey 100 à 400, 800 et 900). Au sous-sol se trouve le pôle Francophonie, qui dispose de documents multimédia. Enfin, au premier étage, sont placés le pôle Jeunesse, le pôle Limousin et Patrimoine et le pôle Art (discothèque, vidéothèque, artothèque, et livres sur les arts et les sports qui correspondent à la classe 700). Toutes les bibliothèques du réseau disposent dans leurs espaces d'ordinateurs connectés sur le même réseau, et trois d'entre elles ont en plus un espace multimédia (à la BFM centre-ville, à Beaubreuil et à La Bastide).

1 - BFM : Bibliothèque Francophone Multimédia

1. Les ressources dont la BFM dispose.

La notion de « ressources numériques » est relativement vague. Cette expression sous-entend à la fois ce qui est numérisé (textes, images, audio, vidéo), et le fait de proposer des ressources en ligne (logiciels, sites,...). Depuis 2005, certains projets autour du numérique ont déjà été entrepris, et d'autres tendent à se développer.

1.1. Etat des lieux et projets.

Les travaux de numérisation qui ont été entrepris concernent majoritairement les pôles Francophonie et Limousin et Patrimoine. Mais d'autres expériences permettant d'offrir des ressources électroniques se sont aussi construites.

1.1.1. Le pôle Francophonie

Le pôle dispose de très nombreuses ressources (tapuscrits, manuscrits, photographies, correspondances, iconographies) issus de dons, de legs et d'achats [annexe 1.1].

La correspondance du fonds Emmanuel Roblès est en cours d'intégration au logiciel libre de gestion de bibliothèque PMB. Sont ainsi accessibles à ce jour plus de 730 notices (environ un vingtième du fonds), accompagnées des documents numérisés et mis en ligne au format pdf. Deux personnes travaillent à mi-temps sur le traitement de la correspondance, depuis un an. Le fonds se compose de lettres manuscrites et tapuscrites, de tous thèmes (administratif, professionnel, personnel,...). Ce fonds est complexe à cataloguer, car il n'existe pas de norme pour ce type de document. Il a donc été choisi d'utiliser un autre logiciel de gestion documentaire que Loris, utilisé par le réseau de la BFM. Avec PMB, tout est personnalisable. Une grille de catalogage particulière a dû être créée, ainsi qu'un cahier de procédures, et un thésaurus pour l'indexation par mots clés. Quant à son accessibilité, pour des questions de droits, le fonds n'est disponible à la consultation qu'à des chercheurs, et sur place. De plus, la visualisation de textes nécessitent l'accord de l'expéditeur et du destinataire, ou de leurs ayant-droits. Une fois que les documents seront devenus libres de droits, leur accès pourra être diffusé à un plus large public. Mais pour le moment, l'accès sous conditions les rend difficilement valorisables. Le pôle est aussi en train de négocier la mise en ligne des manuscrits de ce fonds.

Quant aux autres fonds disponibles, pour des questions de droits, la mise en valeur est difficile. Pour les fonds René Depestre et Sony Labou Tansi, l'iconographie pourrait être diffusée si le pôle obtient les autorisations nécessaires des ayant-droits (c'est le cas pour les photos de famille de René Depestre). La littérature haïtienne étant composée pour la plupart d'ouvrages tombés dans le domaine public, la numérisation des

textes va continuer. Pour la documentation du TILF². Enfin, pour les tapuscrits du fonds de théâtre francophone, il sera demandé aux auteurs, notamment les nouveaux, s'ils autorisent ou non la publication en ligne de leurs textes.

Le pôle a créé un « Espace Auteurs » sur le site de la BFM. Il se compose de deux sections. La première, « Ecrivains », est constituée de documentation sur onze auteurs. Pour chacun, on trouve une biographie avec des extraits audio de l'auteur et des photos, une bibliographie, un onglet multimédia avec des photos et des documents audio (interviews, lectures,...), des études et des liens. Cette partie est toujours en cours de développement. Quant à la deuxième, « Dossiers », elle n'est pas encore visible pour l'internaute. Cet espace sera composé de dossiers thématiques multimédia (textes, images et vidéos), qui sont encore en travaux. Le premier dossier en préparation et presque terminé est sur l'école d'Alger. Un autre traitera de la créolité. Cet espace auteurs pourra être mis en valeur dans la bibliothèque numérique.

1.1.2. Le pôle Limousin et Patrimoine

Le pôle dispose d'un important fonds anciens et précieux, et conserve également la totalité des publications de certains périodiques, notamment locaux et régionaux. La politique de l'ancien conservateur responsable, Pierre Campagne, était plutôt de tout garder dans les réserves. Un nouveau responsable est arrivé, Etienne Rouziès, avec un tout autre état d'esprit. Sa volonté est tournée vers la valorisation de ces fonds auprès des usagers, et cela passe notamment par la numérisation.

Avant son arrivée, seuls le Graduel de l'abbaye de Fontevrault et une partie d'un fonds de cartes postales ont été numérisés. Le premier est un manuscrit enluminé du XIII^{ème} siècle, comptant 305 folios. Les fichiers dont on dispose appartiennent à l'IRHT³ qui s'est chargé de la numérisation. Une vidéo est disponible sur le site de la BFM ainsi que sur Youtube, présentant le Graduel et le détail de quelques enluminures. Ces images sont aussi visibles sur la base Enluminures (<http://www.enluminures.culture.fr>). Il est prévu de faire numériser ce manuscrit par la société Arkhênum, afin de disposer de vues qui appartiendraient à la BFM, et pour lesquelles nous n'aurions pas à demander l'autorisation à l'IRHT à chaque fois que l'on voudrait les utiliser. Cela faciliterait la mise en place éventuelle de reproduction à la demande, puisque les droits d'image seraient désormais détenus par la BFM. Arkhênum serait également amenée à travailler sur la valorisation du document, en mettant en place une solution logicielle adaptée au feuilletage du manuscrit, sur le modèle des manuscrits messins de la bibliothèque de Metz (<http://bm.mairie-metz.fr/clientbookline/home.asp>). Quant au fonds de cartes postales de Limoges, 70 sur les 200 ont été numérisées puis intégrées au catalogue par un ancien stagiaire du DEUST Métiers de la Culture. L'accès à ce fonds manque de facilité et de visibilité. En effet, pour les trouver, il faut effectuer une recherche en choisissant "image fixe" en type de document, et savoir que leurs titres commencent tous par "Limoges".

2 - TILF : Théâtre International de Langue Française, devenu Le Tarmac.

3 - IRHT : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, affilié au CNRS.

Les cartes postales numérisées sont stockées à la fois sur le serveur, et sur support CD. Il faudrait terminer la numérisation de ce fonds, ce qui permettrait ensuite, comme le nombre d'images n'est pas très important, de créer un album interactif. Plusieurs logiciels libres existent pour cela (Jalbum, Zenphoto,...), qui sont simples à utiliser. La valorisation sur le net ne coûterait rien financièrement, et cela permettrait d'intégrer ce fonds à la fois dans la bibliothèque numérique et dans l'encart Limousin et Patrimoine sur le site de la BFM.

Les plans de numérisation vont s'accroître, qu'ils soient réalisés en interne ou par des services extérieurs. Il est en projet d'acquérir, en commun avec les archives municipales, un scanner professionnel (Spigraph ou Ormec). Cela permettra de numériser en interne certains fonds. Pour la numérisation de fonds très volumineux ou de fonds précieux, les processus pourront être externalisés. Il est en effet possible de faire appel à la BnF, par exemple pour le journal *Le Populaire* (de 1905 à 1950), dont les numéros sont abîmés et régulièrement demandés par le public. Il est donc urgent, par souci de conservation et pour en permettre un meilleur accès, d'en garder une trace numérique. Mais la BnF ayant abandonné le projet de numérisation des périodiques, il faudra se tourner vers d'autres solutions. Comme il s'agit d'un fonds trop important pour être traité en interne, un devis a été demandé à la société Arkhênum, pour la période 1939-1947. D'autres fonds pourraient être concernés par la numérisation, dont il faudra effectuer le récolement. La BFM, étant pôle associé de la BnF au titre du dépôt légal depuis 1999, ce sont de nombreux titres de documents papier (livres, périodiques) qui sont conservés. Et la numérisation apparaît être un bon moyen pour les préserver des différents facteurs de détérioration (humain, climatique,...), ainsi que d'en permettre une meilleure accessibilité à moindre risque. Un ordre de priorité de numérisation a déjà été établi pour les périodiques limousins qui ont été soustraits à la consultation, à cause de leur détérioration [annexe 1.2]. Outre les périodiques, ce sont 20 000 volumes du fonds ancien, les livres rares, et d'autres fonds iconographiques qui nécessitent un travail de conservation et de valorisation qui peut passer par la numérisation.

Après avoir eu un entretien téléphonique avec Arkhênum, et réalisé un cahier des charges pour le Graduel, le fonds de portraits anciens et une partie du *Populaire*, le devis cadre tout juste avec les 20 000 € de budget dédiés à la numérisation [annexe 1.3]. La numérisation (13 790 €) et le travail de mise en forme (6 207 €) ont été séparés, ce qui donne un coût de traitement de 19 997 €. Il s'agit d'un devis maximum avec toutes les options possibles. On peut jouer sur les résolutions ou le support de stockage pour réduire un peu les coûts. Il restera à préparer un cahier des charges complet, avec notamment toutes les données du fonds de portraits que l'on veut voir figurer.

1.1.3. Autres départements de la BFM

Sur une proposition du directeur Daniel Le Goff, il pourrait se constituer une "mémoire de la BFM", avec plusieurs objectifs : garder une trace des animations qui se

sont déroulées à la BFM, en offrir l'accès aux personnes, usagers ou non, et valoriser les bibliothèques annexes. A partir de la rentrée de septembre, des mini-concerts seront organisés à la bibliothèque annexe de Beaubreuil, et filmés par un animateur de l'atelier multimédia. Les vidéos seront ensuite traitées pour être diffusée en ligne, et alimenteront également la page de l'E-music box. De même, les conférences, tables-rondes,..., pourront être mises à disposition sur le site. De nombreux enregistrements audio ont déjà été faits par l'agent s'occupant de la régie de la salle de conférences, mais nécessitent d'être retravaillés avant leur mise en ligne. On pourra également retrouver dans cette "mémoire" des expositions virtuelles (celles déjà réalisées et celles à venir).

Quant au pôle Jeunesse, il dispose d'un petit fonds de livres d'artistes acquis au fil des ans. Après avoir trouvé un accord avec leurs auteurs, ils pourront être numérisés. Une exposition de ces livres est prévue en 2010, et leur numérisation permettra à la fois de les consulter en ligne sur place, et probablement d'en réaliser une exposition virtuelle.

La BFM propose déjà des liens vers des ressources externes en ligne. Sur les OPAC multimédia, un onglet « Multimédia » donne accès à des CD-ROM (290), ainsi qu'à une sélection de 1 000 sites internet, hiérarchisés à la fois par thème et par pôle. Un agent a commencé à supprimer les accès aux CD-ROM ; ainsi que leurs notices. Il est donc prévu de supprimer la totalité de ces ressources au graphisme "arriéré", ne fonctionnant pas toujours, et dont le bon fonctionnement nécessite une veille par chaque pôle responsable. Quant aux sites internet, il nécessite une veille partagée entre les pôles pour vérifier que les liens sont toujours actifs, et pour réactualiser la sélection. Ils vont également être supprimés, pour être à l'avenir remplacés par des univers Netvibes⁴ thématiques, et des sélections de signets avec Delicious⁵. De plus, « La page de l'Atelier » (blog de l'Atelier multimédia) fait déjà une sélection de sites web classés par catégories, et alimente une sélection de sites web sur son compte public Delicious.

1.2. Numérisation d'un fonds d'estampes/de portraits.

Au vu des comptes-rendus des réunions du groupe de travail « Bibliothèque numérique », j'ai constaté qu'il y avait un décalage quantitatif entre les abonnements à des ressources en ligne extérieures qui pourraient être proposés, et la mise à disposition des propres ressources de la BFM. Celle-ci a pris du retard sur la valorisation de ses fonds, par rapport à des bibliothèques de même importance, voire de plus petite. Elle dispose pourtant de nombreux et remarquables fonds, qu'ils s'agissent de manuscrits, d'iconographie (cartes postales, estampes, cartes et plans) ou de presse. J'ai ainsi voulu contribuer au développement des plans de numérisation, et Etienne Rouziès m'a proposé de traiter un fonds de portraits anciens, délaissé depuis longtemps dans la réserve précieuse.

4 - Netvibes : portail web entièrement personnalisable, composé de pages onglets.

5 - Delicious : site de « bookmarking », qui permet de répertorié ses sites favoris et de les partager.

1.2.1. Préparation du projet

L'objectif de la numérisation est d'abord de permettre la valorisation d'un fonds pour le faire découvrir à l'utilisateur, et ainsi faciliter l'accès aux documents. De plus, cela s'avère très utile pour répondre à des questions de préservation, puisque certains portraits ont déjà subi le passage du temps, et se détériorent. Numériser permettra également d'alimenter des bases de données, qu'elles soient régionales et nationales (voire internationales), avec le patrimoine de la BFM. Quant au public visé par cette mise en ligne, il est de plusieurs types. Tout d'abord, cela intéressera les chercheurs, dont les recherches seront facilitées (notamment pour les historiens, les généalogistes,...). Mais le grand public est aussi concerné : les fonds pourront être mis à leur disposition à travers des expositions virtuelles thématiques et interactives. Enfin, un travail pédagogique pourra également être mis en place, sous forme de conférence ou autre.

Avant de commencer la numérisation proprement dite, j'ai analysé le fonds pour voir ce qu'il contenait exactement. Les portraits sont stockés dans un meuble conçu pour, et répartis dans dix tiroirs. Un tri alphabétique a déjà été effectué, avec quelques erreurs de noms et omissions. Chaque tiroir dispose de la liste des personnes représentées (220 en tout). En tout, il y a près de 800 documents. Les personnalités représentées sont pour la majorité originaires du Limousin. On y trouve également des portraits de personnes ayant exercé des fonctions, et d'autres dont le nom se trouve mêlé aux événements locaux. Les personnages sont majoritairement des hommes politiques, des militaires, des religieux et des artistes. Les documents, estampes, photographies et illustrations d'article, ont été réalisés entre le XVII^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, mais les personnages représentés ont vécu du XIII^{ème} au début du XX^{ème} siècle. La plupart de ces portraits est recensée dans le *Catalogue de portraits limousins et marchois reproduits par la gravure, la lithographie et autres procédés*, un tiré à part de Jean-Baptiste Alfred Fray-Fournier, imprimé et édité à Limoges en 1896. Ce fonds est très varié, puisqu'on y trouve aussi bien des estampes, des dessins, des caricatures, des photographies, des articles illustrés de journaux, des pages biographiques, des lettres manuscrites, des cartes postales, en noir comme en couleur. Les formats sont également très divers, puisqu'on trouve des portraits de 4 à 70 cm de hauteur. Après quelques recherches, la provenance de ce fonds reste encore inconnue, bien qu'on sache quand même, par des inscriptions au crayon sur certains portraits, que des estampes ont été léguées, données et achetées.

Avant de pouvoir mettre en ligne ce fonds, je me suis renseignée sur les aspects juridiques liés aux images. Comme il s'agit de portraits datés du XVII^{ème} au tout début du XX^{ème} siècle, cela ne pose pas de problèmes de droit. La numérisation a ainsi pu commencer.

1.2.2. Traitement des images

Le scanner professionnel n'étant pas encore acheté, je me suis contentée d'un scanner Epson basique, qui numérise jusqu'à un format A3. Après différents essais, les

documents ont été numérisés en 600 dpi, 24 bits couleur, ce qui permet un niveau de qualité le plus fidèle possible à l'original, et facilite la netteté du zoom (pour la visualisation de détails sur les images, et pour la lisibilité des textes). Les images n'ont subi aucun travail de retouche, hormis des rotations et recadrages avec Gimp pour un meilleur rendu, afin de rester le plus possible fidèle à l'original. On verra ainsi pour certaines des traces de détérioration.

Certains documents étaient de taille supérieure à celle du scanner. J'ai donc dû les numériser par moitié, et trouver comment les assembler le plus correctement possible. En testant plusieurs logiciels de traitement d'images, j'ai finalement trouvé Microsoft ICE. Il permet de coller automatiquement deux moitiés d'images ensemble. La jonction entre les parties est, même après un zoom important, invisible. Pour que le système fonctionne le mieux possible, il faut veiller à numériser une zone identique aux deux moitiés d'image, la plus importante possible.

J'ai également utilisé XnView, un logiciel qui permet de redimensionner et convertir les images par lot. Les documents sont ainsi disponibles en trois formats. Le format tif, choisi pour numériser, est destiné à la conservation et à une possible réutilisation ultérieure, notamment pour la création d'une solution logicielle de visualisation par la société Arkhênum. J'ai ensuite converti les images en format jpg. Les images ayant beaucoup de poids, cela facilite l'ouverture des fichiers numérisés. Ce format pourra peut-être être utile pour une utilisation sur CD-Rom ou DVD-Rom, notamment dans le cas d'une mise en place de vente à la demande. Enfin, j'ai dû redimensionner les images en format jpg vers une résolution d'affichage plus petite. Loris n'étant pas très adapté à l'usage de documents numérisés, c'était la seule solution pour éviter des lenteurs et des plantages à répétition. Ca évite également "d'encombrer" le serveur. Quant au format choisi, 1024x768, il tient compte à la fois de l'affichage à partir des OPAC de la BFM (qui ne permet aucun zoom ou dézoomage), et de l'affichage sur un ordinateur plus évolué, en passant par le site (où l'on dispose de possibilité de zoom).

1.2.3. Insertion dans le catalogue

Après avoir numérisé tout le fonds, il restait à les insérer dans le catalogue pour les rendre accessibles. J'ai ainsi conçu un document avec les procédures à suivre pour le catalogage, l'indexation, la cotation et l'ajout de dossiers images [annexe 1.4].

Je me suis servie de la norme de catalogage Z 44-077 pour les images fixes⁶. J'aurais dû cataloguer chaque image une par une, mais le fonds étant trop important pour le temps dont je disposais, j'ai fait un catalogage "arrangé" : au lieu de faire une notice par image, j'ai fait une notice par personnage. Ce procédé pose des problèmes de remplissage des différents champs, surtout pour les personnages disposant de plusieurs documents affiliés. Pour ceux n'ayant qu'un portrait, j'ai suivi les procédures de catalogage habituelles. Pour ceux qui en avaient plusieurs, les informations sont en notes

6 - AFNOR. *Normes de catalogage. Tome 2.*

de contenu et non dans les champs pré-établis (comme les mentions d'auteurs, de format,...). Pour les titres des notices, j'ai choisi de les mettre sous la forme « Portrait. Nom ». Ainsi, en faisant une recherche dans le catalogue avec « Images fixes » en type de document, les images issues de ce fonds seront plus aisément identifiables. De plus, j'ai également inséré pour chaque notice une courte biographie issue de l'ouvrage de Fray-Fournier. Pour les personnages qui n'y étaient pas, j'ai trouvé les informations dans le répertoire des notices d'autorités de la BnF.

Pour la cotation du fonds, je pensais utiliser un système indiquant le numéro de tiroir où le portrait était stocké, et les trois premières lettres du personnage. Ce qui aurait donné, par exemple, « T1 AGU ». Mais après en avoir discuté avec le responsable, nous avons finalement opté pour la mention « FP » (pour fonds de portraits), et les trois premières lettres du nom. Pour les cas d'homonymie, on fera suivre après un espace la première lettre du prénom. Enfin, pour ceux dont les trois premières lettres sont identiques, une quatrième lettre sera ajoutée.

L'indexation matière se fait selon les normes en vigueur. Il est important d'y attaché un certain soin, puisqu'il sera ensuite plus aisé de retrouver les documents correspondant à un certain thème. Cela pourra servir pour constituer un album ou diaporama en ligne sur, par exemple, la période révolutionnaire, les députés du Limousin, les religieux, etc.

A la fin de mon stage, 70 personnages sur 220 étaient signalés dans le catalogue.

1.2.4. Mise en valeur du fonds

J'avais d'abord pensé réaliser une base de données sur ce fonds, qui serait accessible indépendamment du catalogue. Mais le travail est trop long et trop technique pour être effectué en interne. Après avoir pris des renseignements téléphoniques, c'est la société Arkhênum qui s'en occupera. Comme le travail de recadrage des images a déjà été fait, il ne lui restera qu'à créer la base de données, à partir des informations que j'ai rentré dans les notices du catalogue. Ce travail de mise en forme pourra être ensuite rapidement diffusé, puisque seulement trois ou quatre jours lui sont nécessaires.

J'avais aussi envisagé de diffuser les portraits sur des sites de partage d'images (comme Flickr, Issuu, Picasa,...). Mais après quelques essais, il s'avère que ces sites ne sont pas suffisamment adaptés à des images de formats différents (notamment pour la visualisation sous forme d'album à feuilleter). De plus, les possibilités d'affichage des informations, les fonctionnalités proposés et les modes de visualisation ne correspondent pas suffisamment à ce qui était souhaité. L'idée a donc été abandonnée. Par contre, la création en interne d'albums thématiques (avec Jalbum ou Zenphoto) est possible. Ils seraient ensuite diffusés sur le site de la BFM, et servirait à la mise en valeur du fonds. Ce procédé de création d'albums est également envisagé pour diffuser ponctuellement de nouveaux fonds numérisés.

2. Sélection et acquisition de ressources externes.

Un groupe de travail s'est constitué afin de mettre en place une bibliothèque numérique. Il est composé de 25 personnes de tous pôles de la BFM centre-ville et de la bibliothèque de quartier à Beaubreuil, qui se réunissent environ une fois par mois. Bien qu'une petite moitié du groupe est présente lors des réunions, le fait d'associer des collègues de pôles différents permet de construire une bibliothèque numérique diversifiée, chacun pouvant mettre à profit son domaine de spécialité. Il serait en effet illogique de s'abonner à de la vidéo à la demande sans y associer le personnel du pôle Art. Il en va de même pour les autres pôles. Un blog en intranet permet aux membres de se communiquer les informations recueillies.

2.1. Phase de réflexion

L'élaboration de cette bibliothèque numérique passe d'abord par une phase de réflexion sur les contenus souhaités, en fonction des moyens dont la BFM dispose, et en fonction des publics usagers.

Déjà, il faut savoir ce que l'on entend par « bibliothèque numérique », et se mettre d'accord sur son contenu. L'objectif premier est d'offrir non pas un signalement des ressources, mais un accès direct à leurs contenus. Ainsi, on peut définir la bibliothèque numérique comme une collection organisée de documents électroniques, multimédia, associée à une interface permettant la recherche et la consultation de ces documents. Cet ensemble de documents étant accessible via Internet.

Pour établir la base de ce qui sera une bibliothèque numérique, il importe d'opérer un choix de ressources selon des critères pré-établis, comme s'il s'agissait d'une politique documentaire pour le numérique. Sans quoi on risque d'offrir aux usagers des ressources inadaptées, trop nombreuses, et de constituer une bibliothèque numérique « fourre-tout », opaque, sans cohérence et qui risque de ne pas être utilisée. Le groupe de travail a donc établi des thèmes de contenu prioritaires pour pouvoir proposer une base de ressources numériques, amenée ensuite à être complétée. En plus des fonds numérisés, l'utilisateur aura accès à des livres électroniques et audio, de la Vod⁷, de la musique en ligne, de la presse en ligne, des ressources d'autoformation (apprentissage des langues, préparation aux concours,...), et des bases de données (de dépouillement de la presse, et de littérature).

De plus, les ressources proposées doivent être accessibles sur place sur tout le réseau (centre-ville et annexes). Cela permettra aux bibliothèques de quartiers d'être sur un même pied d'égalité en terme d'offre de contenus numériques. Un autre aspect à privilégier réside dans la possibilité d'accès à distance aux ressources. Les usagers ne pouvant venir autant qu'ils le voudraient à la BFM (par manque de temps, problème de

⁷ Vod (*video on demand*) : vidéo à la demande.

transports,...) pourront ainsi consulter des documents de chez eux ou de tout endroit disposant d'une connexion internet. Afin d'attirer un maximum d'utilisateurs, les ressources proposées doivent aussi être à la fois « grand public » et plus pointues.

Les ressources choisies doivent ensuite être complémentaires aux collections de la BFM. En effet, avoir les mêmes documents à la fois sur support physique et sur support numérique n'a davantage que de permettre plusieurs consultations simultanées d'un même document. En proposant un accès direct à des ressources, il importe aussi que leur accessibilité et la navigation à l'intérieur des sites soient relativement aisées.

Enfin, les ressources doivent pouvoir, techniquement, se mettre en place facilement, surtout pour un début de bibliothèque numérique. Les coûts d'abonnements doivent rester raisonnables, puisque l'on ignore quel sera l'impact de cette nouvelle offre sur les utilisateurs, et qu'il y a un budget alloué à ne pas dépasser.

2.2. Ressources auxquelles la BFM est déjà abonnée

Avant de souscrire des abonnements à des ressources en ligne, il importe de faire le point sur celles pour lesquelles la BFM est déjà abonnée, afin de voir si certaines sont à arrêter ou à développer, et ce qu'il y manque.

En ce qui concerne la presse, la BFM est déjà abonnée à deux bases de données de dépouillement de la presse, accessibles uniquement dans les locaux du réseau. L'abonnement à CD-RAP ne sera pas renouvelé en 2009, puisque les articles référencés font redondance à ceux de Références-Indexpress. De plus, étant alimenté par des bibliothèques volontaires, CD-RAP demande un important travail de mise à jour régulière, qui impose un rythme difficile à tenir. Le pôle Sciences a décidé de ne garder que Références-Indexpress. Il est également proposé aux déficients visuels la ressource Vocale Presse, accessible sur un poste à l'Atelier déficients visuels. Elle offre un accès au quotidien Le Monde et à l'hebdomadaire L'Express. Très peu de personnes l'utilisent actuellement. Si les journaux locaux et régionaux y étaient proposés, ainsi qu'un choix plus large, cette ressource serait probablement davantage utilisée.

Depuis 2006, le pôle Francophonie s'est abonné à la base de données de littérature sub-saharienne des Classiques Garnier numérique (édition Champion). Les textes intégrés ont été numérisés à la fois en mode texte et en mode image, ce qui permet d'effectuer des recherches en plein-texte. Les modes de recherche avancée dans le corpus sont nombreux et parfois complexes, mais les possibilités d'accès par genres, pays, auteurs,..., et l'index toujours présents sur la gauche de l'écran permettent quand même une navigation aisée. De nombreuses fonctionnalités s'ajoutent également à la base : zoom, table des matières, informations bibliographiques, possibilité de prendre des notes, de mettre des signets. Une représentante de l'édition nous a fait une démonstration convaincante de l'utilisation de la base. Le pôle Francophonie pense donc s'abonner à un deuxième corpus de texte, sur la littérature de l'Océan Indien. De plus, le pôle envisage de travailler en collaboration avec l'éditeur. Comme le fonds Roblès a été

entièrement catalogué, sa numérisation par l'éditeur permettrait à la fois d'enrichir sa base, et de le mettre en valeur. Le fonds nous appartenant, nous bénéficierions de tarifs avantageux pour la consultation de ce corpus sur leur site.

D'autres ressources ont été acquises, moins visibles pour les usagers. Il s'agit d'outils professionnels. Electre permet d'importer des notices pour le catalogage, de constituer des bons de commande, et de renseigner le public. Le coût est élevé puisque nous devons disposer de plusieurs accès, mais cette ressource s'avère très utile aux professionnels. Quant au deuxième outil, il s'agit du logiciel QuestionPoint. Il est lié à Bibliosés@me, un service en ligne piloté par la BPI qui permet à tout internaute de poser des questions, et de recevoir des réponses en 48h maximum. Les questions sont réparties par pôle, en fonction de leur thématique. Une personne par pôle sert de référent pour répondre aux questions, en pouvant bien sûr solliciter l'aide de ses collègues. Ce service, proposé par une quinzaine de bibliothèques en France, est très apprécié des usagers. Ils y posent toutes sortes de questions (modalités d'inscription à la bibliothèque, recherches bibliographiques, comment éditer un livre,...), parfois en langue étrangère, ce qui permet de valoriser les compétences des professionnels.

Enfin, la BFM propose déjà, depuis mai, de la musique en ligne. Le pôle Art s'est abonné à l'extranet de la Cité de la musique, et offre aux abonnés l'accès à des concerts, des conférences, des documentaires, des guides d'écoute interactifs, des dossiers pédagogiques. Un poste est dédié à cette ressource, qui est uniquement consultable sur place. Après de nombreux soucis techniques (plantage à répétition), elle semble maintenant fonctionner correctement. Le pôle Art a pris sur son budget d'acquisition les 500 € nécessaires à l'abonnement, à l'installation et à la démonstration auprès du personnel du pôle, indépendamment du groupe de travail « bibliothèque numérique ». Cela met l'accent sur la question de la répartition des choix. D'un côté, la somme aurait dû être prélevée sur le budget dédié à la « bibliothèque numérique », puisqu'il s'agit de ressources en ligne ; mais de l'autre, il reste cohérent qu'il le soit sur celui du pôle Art, vu que ces ressources le concernent. Il se crée ainsi une sorte de confusion, qui pourrait se répéter pour d'autres pôles. Il faut arriver à bien délimiter les champs d'intervention de chacun, même s'il est parfois difficile de décroisonner les pôles pour les faire travailler ensemble.

Au vu de ce qui existe déjà, il apparaît que peu de ressources en ligne sont actuellement proposées, et qu'il faut étoffer l'offre numérique.

2.3. Prospection

Pour constituer une bibliothèque numérique de base, on peut y insérer à la fois des ressources payantes et gratuites. L'accent est quand même mis sur celles qui sont payantes, puisqu'elles permettraient aux usagers d'avoir accès à des documents parfois peu abordables financièrement.

2.3.1. Ressources payantes

Pour s'informer sur les acquisitions possibles de ressources en ligne, les bibliothèques peuvent passer par le CAREL⁸, voir ce que les autres bibliothèques proposent, et faire des recherches sur le net ou dans des documents professionnels.

2.3.1.1. L'offre proposée par le CAREL de la BPI

Le CAREL, créé par la BPI⁹, permet aux bibliothèques de lecture publique d'obtenir des réductions sur le coût des abonnements aux ressources électroniques, les tarifs ayant été négociés à l'avance. Pour en bénéficier, il faut au préalable avoir signé une convention de partenariat avec la BPI, ce que la BFM a déjà fait [annexe 2.1]. C'est donc à partir de l'offre du CAREL que les premières possibilités d'acquisition ont été étudiées. Plusieurs ressources de chaque thème ont ainsi été pré-sélectionnées, afin d'être testées. Pour les livres électroniques, Bibliomedias, Numilog, Cyberlibris Famili et Publie.net ont été retenus. Pour l'autoformation, Toutapprendre.com, Balingua, Maxicours, TellMeMore Online et LeSocial.fr seront étudiés. Quant à la musique, l'étude se fera sur la discothèque Naxos et Bibliomedias. Enfin, les tests pour la Vod seront sur Arte Vod et UniversCiné.

Bibliomedias a rapidement été mis de côté, offrant un catalogue peu étoffé. Pour les autres ressources, un tableau permet de mieux comparer les offres.

	Contenu	Consultation	Accès simultanés	Connexion	Notices des documents
Numilog	Littérature, documentaires, livres audio	A distance Sur place	Limités, en fonction de l'abonnement		Intégration dans le catalogue.
Cyberlibris	Documentaires	A distance Sur place	Illimités	Par reconnaissance IP ; par le n° de carte lecteur ou autre	Intégration dans le catalogue.
Publie.net	Littérature contemporaine (récits, critiques, poésie, formes brèves) + de nouvelles rubriques (art, vidéo, radio web)	A distance Sur place	Limités à 5. Pour 10 accès, le prix double.	Mise en service selon nos spécifications : par IP fixe ou plage d'IP, mise en place d'accès individuels à distance par n° de cartes de lecteurs, ouvert à toute expérimentation.	Intégration dans le catalogue avec l'ISBN.

Numilog et Cyberlibris sont des ressources de livres électroniques plus tournées vers le grand public. Tous deux disposent d'une liseuse en ligne, permettent les annotations et surlignage, et la recherche plein-texte. Mais Cyberlibris semble plus correspondre aux pratiques actuelles des gens, liées au web 2.0 : insertion de tag, création de son étagère personnelle, livres les plus consultés, orientation vers des choix de lectures similaires. De plus, après étude, il apparaît que son contenu complète bien le fonds de la BFM. Il permet

8 - CAREL : Consortium pour l'Acquisition de Ressources Electroniques en Ligne.

9 - BPI : Bibliothèque Publique d'Information.

aussi de pallier aux problèmes de disponibilité des exemplaires, notamment pour les guides touristiques et les documents sur les formations, concours,.... Contrairement à Numilog qui limite le nombre d'accès simultané aux documents, Cyberlibris offre un nombre de connections illimité. Le seul inconvénient est qu'il ne propose actuellement que des documentaires, contrairement à Numilog qui offre en plus des romans, du théâtre, de la BD,....

Publie.net serait un bon pendant à l'offre de Cyberlibris qui a finalement été retenue. Le site propose des essais, des romans, des nouvelles, de la poésie, des expérimentations textuelles. De plus, il est actuellement en train de se développer pour donner accès à des oeuvres graphiques, à une radio web et à des vidéos. Mais le site de littérature contemporaine de François Bon a été, dès les premières réunions du groupe, soumis à une interrogation récurrente. Cette ressource aurait tendance par être plus sollicitée par un type de public particulier, que par le « grand public ». C'est à nous, bibliothécaires, de la rendre plus accessible, plus attractive. Les statistiques fournies sur les consultations des œuvres permettront ensuite de voir s'il faut changer ou intensifier la médiation avec les usagers. Comme la question de l'abonnement restait en suspens, j'ai pris contact avec François Bon pour disposer d'un accès test, que j'ai ensuite diffusé via le blog intranet au groupe de travail. Une réunion m'a permis de présenter la ressource (son contenu, les fonctionnalités, le mode de lecture,...). En tenant compte du fait que Publie.net est accessible sur tout le réseau de la BFM comme du domicile des usagers, et que le coût de l'abonnement est raisonnable, la ressource a finalement été adoptée, en gardant à l'esprit qu'il faudra travailler à son accessibilité.

Il est prévu d'installer un espace « Laboratoire de langue - Service d'autoformation ». Pour les langues, le problème réside dans l'emplacement des postes. En effet, l'apprentissage passe également par l'oralité, ce qui peut gêner les usagers. Il faut donc trouver un endroit approprié. L'accès à des ressources d'autoformation a donc été mis de côté pour le moment, puisque d'une part l'accès sur place à ces ressources dépendra de la réorganisation des ordinateurs dans les espaces, et d'autre part les types de contenus déjà retenus (ebooks, Vod, presse et musique en ligne) suffisent pour instaurer une bibliothèque numérique de base. Il n'empêche que j'ai comparé les différentes offres proposées, et celles qui étaient retenues par les bibliothèques. Le tableau comparatif sera diffusé sur le blog du groupe de travail, afin d'orienter les futurs choix. Il en ressort que le site Toutapprendre.com pourrait être une offre intéressante. Il est majoritaire dans les bibliothèques proposant de l'autoformation, et a un contenu varié. Onze langues sont disponibles à l'apprentissage (plus que les autres sites), et les cours sont construits en partenariat avec Assimil, réputé pour sa qualité. Mais on y trouve aussi du soutien scolaire pour enfants et adultes, des cours d'informatique, de musique, de gestion, pour le code de la route,.... De plus, nous pouvons nous abonner à seulement quelques modules. Quant au soutien scolaire, le site renvoie aux cours sur Maxicours. A Toutapprendre.com pourrait enfin s'ajouter le site LeSocial.fr, qui prépare aux concours de

la fonction publique. Peu de sites de ce genre existe pour les bibliothèques, et il serait un bon complément.

Peu d'offres de musique en ligne existent actuellement pour les bibliothèques publiques. Le groupe de travail a bénéficié d'une période d'essai pour tester le site de la Discothèque Naxos, et ainsi comparer l'offre avec la présentation faite par un représentant de Bibliomedias. Les tests et présentation ayant été fait avant mon stage, le choix s'était déjà porté pour Naxos. Le pôle Art était également intéressé par Cristalzic. Cette société propose de numériser nos collections de musique, et de les mettre à disposition sur des bornes interactives dans les espaces. Mais les coûts de numérisation et de mise en place informatique étaient si importants que l'idée a été abandonnée. En faisant des recherches, j'ai découvert Dogmazic, une association de musique libre qui offrait aussi cette possibilité de disposer de bornes d'écoute. La borne Automazic permet l'écoute et le téléchargement de tout le catalogue de Dogmazic (plus de 34 000 morceaux, 3 200 groupes et 230 labels), ainsi que le dépôt de musique sous licences libres. La musique étant à disposition gratuitement, il n'y aurait que les bornes à acheter.

Pour l'offre de Vod de base, c'est ArteVod qui a été retenu. C'est le service de Vod majoritairement adopté par les bibliothèques, et son catalogue est plus complet que celui d'UniversCiné. Il existe également le Catalogue nationale des films documentaires de la BPI. Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur leur site. Après avoir passé une convention avec la bibliothèque, 670 titres sont disponibles en fichiers numérisés. L'avantage est que cette mise à disposition est gratuite. Les inconvénients sont qu'ils sont livrés sur un disque dur externe, et c'est à la bibliothèque demandeuse de développer un portail pour les visionner. De plus, la consultation ne se fait que dans les locaux de la bibliothèque. Cette ressource est envisagée pour accroître la bibliothèque numérique. Il reste à se concerter avec le pôle Art.

2.3.1.2. Recherches sur internet de ressources complémentaires

En prospectant sur internet, j'ai pu proposer d'autres ressources au groupe de travail. J'ai diffusé sur le blog des pistes pour la Vod, et des ressources pour de la presse en ligne.

Pour ce qui est de la Vod, il y a encore peu d'offres qui soit destiné aux bibliothèques. Cependant, certaines sociétés commerciales comme Vodmania (courts-métrages) et Vodeo (documentaires), destinées aux particuliers, montrent après quelques échanges des signes de possible coopération. Vodmania, filiale de Premium Films, offre de la Vod en location. Après contact, un accès test au site m'a été accordé. De plus, en me renseignant sur une éventuelle offre à destination des bibliothèques, il s'avère qu'il est tout à fait possible de nous configurer un site accessible à la consultation sur place, avec tous les films en accès illimité. Le pôle Art peut également se charger de faire une sélection de films. Quant à Vodmania, je n'ai pas pu disposer d'accès test. L'abonnement aux particuliers est mensuel, mais il est possible d'en faire à l'année, ce qui permettrait

d'avoir une réduction sur le tarif. Les coûts étant relativement élevés, nous ne pourrions pas souscrire à la totalité du catalogue. Mais il est possible de s'abonner à quelques catégories. Les discussions sont à poursuivre, peut-être pour le futur développement de la bibliothèque numérique. Adavision, service de Vod affilié à l'ADAV¹⁰, est une autre ressource possible, bien qu'encore en cours d'expérimentation. Un représentant doit venir présenter ces services au mois de septembre. Nous disposons quand même d'un accès qui, comme d'autres bibliothèques actuellement, nous permet de tester le site (constitution de panier, simulation de commandes, récupération des fichiers,...). Enfin, d'autres ressources existent aussi, comme Cinézime, Toondra, Mk2vod, Dissidenz, Harmattan.tv, Inamediapro (archives de l'INA¹¹), Telesavoirs.eu,..., mais mieux vaut ne pas trop se disperser dans l'immédiat et assurer la mise en place d'une base numérique.

La presse en ligne n'était pas dans les priorités pour constituer une base de ressources numériques. J'ai pu mettre ma veille personnelle à profit en proposant de s'abonner à Mediapart. Il s'agit d'un journal indépendant de qualité, exclusivement en ligne et n'accueillant aucune publicité. Après une présentation du site lors d'une réunion du groupe de travail, je me suis chargée de prendre contact avec le directeur commercial afin de mettre en place un accès test sur tout le réseau, et d'établir des devis possibles en fonction des types de licences souscrites. Ma proposition a finalement été retenue, puisqu'aucune ressource de ce type n'était encore disponible à la BFM, et que le fonds de périodiques papier a un public nombreux et varié. J'ai également découvert un autre site, Novosphere habitat. Il s'agit d'une revue « nouvelle génération », puisque comme Mediapart, elle n'est consultable qu'en ligne. De plus, elle dispose d'une grande attractivité. Le contenu est interactif ; il se compose de textes dont chaque paragraphe est cliquable pour obtenir un zoom, de vidéos intégrés, de photos. Les titres des différentes parties de la revue, comme ceux des articles, sont toujours apparents dans des onglets à côté et sur le e-mag. On peut ainsi naviguer aisément de page à page. Le lecteur peut également « marquer » une page, c'est-à-dire faire une sélection de pages sur lesquelles il pourra revenir à n'importe quel moment. Cet e-mag vient tout juste d'être créée. Le premier numéro a été publié en avril dernier, et est librement consultable. Un présentateur nous en explique même le fonctionnement, en vidéo. Comme il s'agit d'un bimestriel peu cher (5 € le numéro, donc 30 € à l'année), la BFM ne prendrait pas beaucoup de risques à s'y abonner. De plus, après avoir pris contact avec la société, j'ai appris qu'une licence pour les bibliothèques était actuellement en réflexion, et que nous serions sollicités pour les aider à avancer. Cette ressource n'existe pas encore en bibliothèque et la BFM, en s'abonnant, serait novatrice.

10 - ADAV : Ateliers Diffusion Audiovisuelle. Il s'agit d'une centrale d'achat de programmes audiovisuels et multimédia destinée aux réseaux culturels et éducatifs.

11 - INA : Institut National de l'Audiovisuel.

2.3.2. Ressources gratuites

Pour étoffer un peu l'offre de ressources payantes, j'ai pensé que l'on pouvait aussi proposer des ressources gratuites.

Après avoir recherché de la Vod gratuite, j'ai proposé et présenté au groupe de travail les sites France 3 Culture box (actualités culturelles, avec modes de recherche par région, par thème,...) et 6néma.com (courts-métrages en streaming). Bien que le deuxième site, comme le premier, a été jugé facile à trouver, c'est la première ressource qui a été retenue, puisqu'elle revêt un intérêt régional.

En ce qui concerne la presse, la bibliothèque est abonnée à plus de 700 titres de périodiques papier. En cherchant des informations sur les abonnements souscrits, je me suis rendue compte qu'une quarantaine d'entre eux disposent également d'accès à des ressources en ligne. Cet accès réservé permet ainsi de consulter des articles de revues en ligne, ainsi que des ressources supplémentaires (archives, dossiers, fiches, adresses utiles,...). Après un classement des documents d'information accumulés au fil des ans, j'ai répertorié ceux qui offraient avec leur abonnement un accès gratuit à des ressources en ligne, que j'ai ensuite transmis aux agents gérant les abonnements aux périodiques. J'ai remarqué que certains titres, comme La Tribune, ont augmenté le montant de leur abonnement, en incluant obligatoirement un accès réservé en ligne. Les codes changeant tous les ans, lors de chaque réabonnement, les agents s'occupant de la gestion des périodiques doivent contacter les personnes nécessaires pour les réactualiser (service client, gestion de l'abonnement,...). La BFM pourra ensuite mettre à profit ses ressources jusqu'alors inexploitées, mais uniquement en consultation sur place, puisque le code d'accès est réservé à la bibliothèque, et non aux usagers. La seule exception est les *Techniques de l'ingénieur*. L'abonnement à un titre de la collection permet d'ouvrir des droits de consultation pour quatre utilisateurs. Comme la BFM a souscrit 45 titres, 180 utilisateurs pourraient bénéficier d'un accès à distance par reconnaissance d'adresse IP.

J'ai également diffusé sur le blog du groupe de travail une sélection de sites de livres électroniques qui me semblaient intéressants à proposer [annexe 2.2]. Ceux qui ont été retenus sont surlignés. Les membres du groupe appartenant au pôle Francophonie ont également proposé des sites. Parmi leurs suggestions, le Proscenium (tapuscrits de théâtre), Lecturesonore.com (livres audios pour malvoyants) et Voix d'ici (poésie audio québécoise) ont été acceptés. Ils ont aussi proposé deux sites de presse francophone (Pressefrancophone.fr et PresseAfrique.com), qui ont été validés.

Enfin, j'ai proposé quelques liens de musique en ligne (Jamendo, Dogmazic, Deezer et MusicMe). Il est vrai que les sites sont facilement accessible aux internautes. Mais Dogmazic a quand même été retenu. Il s'agit d'une association de musique libre, et le Libre est mis en avant par l'Atelier multimédia. De plus, son catalogue est riche et varié, et les artistes locaux valorisés sur l'E-Music box pourraient y trouver leur place.

Une fois que le groupe de travail s'est accordé sur une bibliothèque numérique de base, avec des ressources payantes et gratuites [annexe 2.3], le choix a été soumis à la direction de la BFM, qui l'a validé.

2.4. Questions administratives et techniques sur la mise en place

2.4.1. Règlement des questions administratives

Avant que les choix faits ne soient soumis à la décision du conseil municipal, il faut vérifier que le coût de la « bibliothèque numériques » respecte le budget prévu. La somme allouée à la « bibliothèque numérique » était de 20 000 € en 2007 comme en 2008, et est de 35 000 € pour 2009. Elle s'est constituée en rognant sur ceux des acquisitions des différents pôles. Le budget était jusqu'alors géré par le pôle sciences, où un agent s'occupe des réabonnements aux ressources déjà utilisées (Electre, Vocale Presse, Références-Indexpress, QuestionPoint). Celui-ci continuera de s'occuper des nouvelles acquisitions de ressources numériques. En additionnant les abonnements souhaités pour constituer la bibliothèque numérique [annexe 2.4], le coût total ne dépasse pas le budget alloué. On remarquera que les abonnements à l'extranet de la Cité de la musique et aux bases de données Classiques Garnier n'ont pas été décomptés du budget. Le pôle Art a pris sur son budget d'acquisition les 500 € demandés pour la Cité de la musique. D'un côté cela peut paraître normal que ce qui concerne le secteur musical soit réglé par lui-même ; mais de l'autre, on peut y voir une volonté du pôle de garder une certaine indépendance quant au contenu des ressources numériques musicales, voire une appréhension de ne plus être seul décideur des acquisitions. Il en va de même pour le pôle Francophonie, puisque c'est sur son budget d'acquisition qu'a été prise la somme pour les corpus de littérature. Le budget total alloué à la bibliothèque numérique étant respecté, les choix faits ont ainsi pu être soumis au conseil municipal qui, lors d'une réunion, les a validés. A partir de cet accord, les démarches suivantes (notamment administratives et techniques) peuvent être lancées.

Un agent du pôle Sciences, chargé des ressources électroniques, se charge actuellement des démarches administratives. Il faut en effet demander des devis à chaque société. Lors de cette étape, des surprises peuvent apparaître. Je citerais l'exemple de Cyberlibris, où les tarifs indiqués n'étaient plus les mêmes que ceux annoncés lors de la présentation du site. Le problème venait du fait que les annexes étaient comptées en tant que bibliothèques à part entière, comme indépendantes par rapport à la BFM centre-ville, alors qu'elles font partie du même réseau, et ont la même adresse IP. Après négociations, le souci s'est réglé et nous avons même bénéficié d'une réduction. Le dossier le plus avancé est celui de Publie.net. Le devis nous est parvenu avec le contrat, qui a été déposé à la mairie pour y être signé. La somme pourra ensuite être engagée sur le budget. Quant aux autres ressources, les réponses aux demandes de devis et contrats sont encore en attente.

2.4.2. Mise en place et suivi technique

Pour mettre en place une bibliothèque numérique, il apparaît évident d'y associer le service informatique de la bibliothèque. En effet, ce sera aux agents de mettre en place l'accès aux ressources, et de résoudre d'éventuels problèmes techniques (d'installation, de fonctionnement,...) une fois que l'utilisateur les utilisera.

L'accès sur place peut être effectif rapidement. A priori, les ressources seront présentées sur tous les postes du réseau. En étudiant le contenu des sites lors des périodes de test dont nous avons disposés, aucun souci d'accessibilité ne s'est posé. De plus, ArteVod vient d'être testé par le service informatique, à la fois l'interface usager et l'interface administrateur, qui nous permet de fixer des quotas de films par usager. Après la création d'utilisateurs virtuels et quelques simulations d'utilisation, aucun problème ne s'est révélé. Il reste à savoir si les ordinateurs publics "tiendront", ou s'il en faudra de nouveaux, plus performants. En effet, il y a déjà régulièrement des bugs d'affichage et des lenteurs. Quant à l'accès à distance, il nécessitera plus de temps pour être effectif. Les usagers devront s'inscrire pour les ressources payantes (excepté la Cité de la musique, qui n'est consultable que sur place). Une fois identifié sur le site, leur nom apparaît en haut de l'écran, leur indiquant qu'ils sont bien dans leur "espace". Ils peuvent ensuite consulter toutes les ressources payantes, sans avoir à se reconnecter. En effet, comme nous disposons de plusieurs ressources payantes à mettre à disposition des usagers, il ne serait pas logique d'avoir à s'identifier à chaque nouvelle ressource utilisée.

Il convient donc de mettre en place un système SSO (Single Sign On). Ce principe d'authentification unifiée permettrait aux usagers de n'avoir à s'identifier qu'une seule fois pour accéder à toutes les ressources, sans avoir à se reconnecter à chaque fois. Un fichier au format .cas permet d'envoyer au "fournisseur de ressources" les identifiants des usagers de la BFM (nom et numéro de lecteur). Techniquement, la réalisation de ce type de fichier est simple (pour un informaticien). Mais pour des raisons juridiques, la CNIL n'autorise pas la transmission à une société d'un tel fichier, avec les données personnelles des usagers (nom, prénom, n° d'inscrit,...), sans que les personnes qui disposeraient des services en ligne ne soient au courant et n'aient donné leur accord¹². C'est donc aux usagers de faire la démarche de demande d'inscription auprès de la bibliothèque (en ligne ou dans les locaux), puis de donner leur accord pour que leurs identifiants soient ensuite transmis au fournisseur de ressources. La BFM n'est techniquement pas équipée pour que ce fichier .cas soit envoyé automatiquement, et mis à jour à chaque fois qu'un usager s'inscrit à la bibliothèque numérique. Pour contourner le problème, il faudra donc que les identifiants usagers soient envoyés de manière régulière (par exemple une fois par semaine, voire deux selon l'affluence), afin que le fournisseur de ressources mette à jour son fichier utilisateurs.

12 - Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ».

3. Mise en valeur et médiation des ressources numériques

Une fois que nous savons de quoi sera constituée notre bibliothèque numérique, il y a un important travail à faire pour les diffuser auprès des usagers, et les aider à les utiliser. Le groupe de travail n'a pas encore eu le temps d'aborder le sujet, sauf pour l'insertion des ressources sur le site.

3.1. Valorisation des ressources

3.1.1. Dans les locaux

Des projets de réaménagement des espaces sont actuellement en cours de réflexion. Il est prévu d'augmenter le nombre de postes dans les espaces de la BFM centre-ville. Dans un premier temps, 20 PC seront implantés au rez-de-chaussée, autour de la mosaïque et donc près des banques de prêt des pôles Sciences et Littérature. Cela permettra d'externaliser l'accès à internet de l'Atelier multimédia, qui se recentrera ainsi plus sur des actions de formation. Cela permettra aussi de faciliter la médiation avec les professionnels. De plus, la bibliothèque numérique pourra être accessible de ces postes, comme d'ailleurs de tous ceux du réseau.

Un espace dédié à la « bibliothèque numérique » a été envisagé dans l'espace Références, avec l'ajout d'ordinateurs. L'avantage de cette proposition serait de redynamiser un espace peu valorisé. L'espace Référence est en effet excentré tout au fond de la bibliothèque, et comme aucune signalétique n'informe l'utilisateur sur l'utilité de la banque d'information, l'agent affecté à ce poste est peu sollicité. L'installation d'ordinateurs avec accès à la bibliothèque numérique lui permettrait d'acquérir de nouvelles compétences, telle que la médiation entre les usagers et les ressources électroniques. De plus, il pourra observer la fréquentation de ces ressources en ligne.

Quant au Forum des périodiques, il dispose actuellement de trois ordinateurs. Un poste pourrait (comme cela avait déjà été proposé, sans succès) être uniquement réservé à la recherche d'articles et de revues. Cela permettrait de valoriser la base de dépouillement Références-Indexpresse, puisqu'il s'agit d'une ressource payante, uniquement signalée sur le site et méconnue, et que nous disposons de tout le matériel de communication nécessaire (affiches, brochures avec la liste des périodiques dépouillés, guides papier pour faire une recherche). Les autres ordinateurs du Forum pourraient être destinés à l'accès en ligne des revues dont nous disposons d'un code d'accès réservé aux abonnés de la version papier. Ces ressources disponibles uniquement sur place peuvent apporter de bons compléments aux périodiques papier. Mediapart pourrait aussi y être accueilli.

3.1.2. Sur les OPAC et le site

3.1.2.1. La question des OPAC

Tous les espaces de la BFM centre-ville, ainsi que ses bibliothèques de quartier, disposent de postes informatiques. Il existe actuellement deux sortes d'OPAC : des OPAC « classique » (20), permettant juste de faire des recherches dans le catalogue, et des OPAC multimédia (37), identiques, mais qui proposent en plus des ressources en ligne (CD-ROM, sélection de sites internet) via un onglet « Multimédia.



Page d'accueil d'un OPAC multimédia

La première idée a été de remplacer l'onglet "Multimédia" par un onglet "Bibliothèque numérique". A la place des liens multimédia (CD-ROM et sélection de sites web), les usagers trouveront, avec le même système d'arborescence, les ressources de la bibliothèque numérique. Afin d'offrir l'accès aux ressources au plus grand nombre et de mieux les diffuser, nous passerons à un système où il n'y aurait plus qu'un seul type d'OPAC, multimédia.

L'avantage du groupe de travail étant la multiplication des idées, une deuxième solution a été proposée et retenue. Puisque les informations sur les actualités (l'onglet « Agenda ») et les liens vers les ressources en ligne sont disponibles à la fois sur les OPAC et sur le site de la BFM, pourquoi ne pas supprimer directement les OPAC, et ouvrir un accès directement sur le site ? En effet, même si les OPAC étaient programmés pour ne permettre que l'accès au catalogue et aux ressources multimédia, plusieurs usagers avaient déjà trouvé le moyen de contourner le blocage et d'accéder à internet. De plus, permettre un accès direct sur le site suivrait le dessein de décloisonner l'accès à internet dans les espaces, puisqu'actuellement les usagers n'ont un accès libre sur le web que dans l'atelier multimédia (et seulement deux jours par semaine).

3.1.2.2. La « bibliothèque numérique » sur le site

L'objectif est de donner des informations sur les ressources disponibles, et qu'elles soient accessibles sans avoir à se déplacer dans la page avec l'ascenseur¹³. Il faut donc maximiser l'espace disponible. Le travail consiste ensuite à définir une arborescence des ressources. A partir de la page d'accueil actuelle du site ci-dessous, j'ai fait quelques essais de présentation.



Page d'accueil actuelle du site web de la BFM

13 - Ascenseur : en informatique, désigne la barre latérale permettant de naviguer dans une page web.



Premier essai de page d'accueil

Dans cet essai, j'ai voulu dissocier les ressources externes, en ajoutant un encart « Services en ligne », et les ressources propres à la BFM, en insérant un encart « Mémoire de la BFM ». Ce dernier contient les expositions virtuelles, les archives de Biblioclip (concours annuel de court-métrage), ainsi que les diverses animations qui se sont déroulées dans la bibliothèque (des conférences, des concerts,...). J'ai supprimé les « Liens utiles », qui peuvent être intégrés dans les « Services en ligne ». Chaque rubrique donnera accès aux ressources payantes et aux gratuites. Quant à l'encart « Limousin et patrimoine », j'ai ajouté une ligne « Trésors numérisés ». Le lien permettra d'accéder aux fonds numérisés. J'y ai également mis un symbole visuel pour signaler qu'il s'agit d'une nouveauté. J'ai ensuite raccourci l'encart « Presse à la BFM », en insérant les « ressources électroniques et presse en ligne » dans les « Services en ligne ».

J'ai ensuite fait d'autres tests en changeant les encarts de place et en regroupant, pour arriver au résultat suivant :

Site optimisé pour une résolution d'affichage de 1024x768 (mentions légales)

Bfm Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Accès catalogue

BiblioSés@me Envie de poser une question à votre bibliothécaire

La Bfm pratique

- 1 réseau, 6 bibliothèques
- La Bfm centre-ville (visite)
- Plan d'accès
- Horaires
- Inscriptions et prêt
- Accessibilité
- De A à Z
- RSS, podcast - barre d'outils

Recherche documentaire

- Accès aux catalogues
- Toute la Bfm (des difficultés ?)
- Bfm et université
- Catalogue collectif de France
- Comment faire une recherche ?

Événements

- Tout l'agenda
- ETC... [format PDF]
- Rencontre Critique sociale et BD 27/05/2009
- La BD d'aujourd'hui s'intéresse à la vie sous tous ces aspects. Du militantisme politique au sida ou la sexualité ... - en savoir plus
- Spectacle Coquelicot : Un possible amour 04/06/2009
- 13ème Festival itinérant du conte en Limousin, du 25 mai au 7 juin 2009 - en savoir plus

Francophonie

- Le pôle
- Fonds patrimoniaux francophones
- La francophonie à Limoges
- Espace @uteurs
- Archives

Multimédia

- Espaces multimédia
- L'e-musicbox
- La page de l'atelier
- Atelier déficients visuels

RESSOURCES EN LIGNE

La BFM en numérique :

- Les collections numérisées
- L'Espace auteurs multimédia
- L'E-music box
- Archives de la BFM (Biblioclips, expositions virtuelles, conférences, concerts,...)

Services en ligne :

- Livres électroniques
- VoD
- Musique en ligne
- Mediapart, journal en ligne
- Ressources électroniques et presse en ligne
- Liens utiles

Limousin et Patrimoine

- Les fonds limousins
- Les fonds patrimoniaux
- Documents remarquables
- Des Trésors numérisés
- Dépôt légal imprimeur
- Centre régional du livre en Limousin

La presse à la Bfm

- Journaux et revues à la Bfm
- Recherche d'articles
- Ressources électroniques et presse en ligne

Dernier essai de page d'accueil

Ici, la modification de la forme de l'encart « Événements » m'a permis de déplacer les autres encarts, et d'en insérer un plus important pour les ressources en ligne. Pour gagner un peu de place, j'ai regroupé « La BFM » et « Infos pratiques » dans un seul bloc. Les « Trésors numérisés » sont toujours présents en « Limousin et patrimoine ». Cette fois, toutes les ressources électroniques (acquises, numérisées et juste signalées) sont présentes dans le même encart. J'ai dissocié ce qui était propre à la BFM, et les ressources extérieures. Mais il est vrai que ce bloc prend peut-être trop de place. La page est pleine, et ne permet plus d'insérer des informations ponctuelles (changement des horaires, inscription pour le concours Biblioclip, présentation vidéo de secteurs méconnus de la bibliothèque comme le Dépôt légal,...).

Une réunion du groupe de travail, avec la présence d'un agent du service informatique, nous a permis de débattre de l'insertion de la « bibliothèque numérique » sur le site. Il a été convenu d'ajouter à la page un encart "Bibliothèque numérique", suivi de la liste des ressources, ainsi qu'un lien vers un formulaire pour que l'utilisateur s'abonne aux ressources payantes en ligne. Il avait été envisagé, au début, de mettre une phrase récapitulative des ressources. Mais pour rester cohérent avec la charte graphique des autres blocs, nous avons opté pour une liste. Willy Gorce, du service informatique, a commencé à travailler sur la présentation.

Site optimisé pour une résolution d'affichage de 1024x768 (mentions légales)

Bfm Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Accès catalogue

BiblioSés@me Envie de poser une question à votre bibliothécaire

La Bfm

- 1 réseau, 6 bibliothèques
- La Bfm centre-ville
- Visite du bâtiment

Francophonie

- Le pôle
- Fonds patrimoniaux francophones
- La francophonie à Limoges
- Espace @uteurs
- Archives

Évènements

- Tout l'agenda
- ETC... [format PDF]

Exposition J'ai fait un rêve
07/07/2009
Peintures de Zad, accompagnées de textes et musiques de Didier Jean.
« Mes expositions ... » [en savoir plus](#)

Installation vidéo Si loin, si proches, portraits croisés
12/06/2009
Une journée d'école à travers le monde, en Chine à Limoges et au Mali ... [en savoir plus](#)

Recherche documentaire

- Accès aux catalogues
- Toute la Bfm (des difficultés ?)
- Bfm et université
- Catalogue collectif de France

Infos pratiques

- Plan d'accès
- Horaires
- Inscriptions et prêt
- Accessibilité
- De A à Z
- RSS, podcast, barre d'outils

Limousin et Patrimoine

- Les fonds limousins
- Les fonds patrimoniaux
- Documents remarquables
- Dépôt légal imprimeur
- Centre régional du livre en Limousin

Multimédia

- Espaces multimédia
- L'e-musicbox
- La page de l'atelier
- Atelier déficients visuels

ATTENTION !!!
Durant les grandes vacances scolaires de Juillet-Août certaines bibliothèques du réseau Bfm voient leurs horaires modifiés.
[Cliquez ici pour consulter le tableau détaillé.](#)

Bibliothèque numérique

- Collections de la Bfm
- Livres numériques
- Presse
- Vidéo à la demande
- Musique en ligne
- Faq

[s'inscrire](#)

Essai de page d'accueil par Willy Gorce

On voit que l'encart « Presse à la BFM » a disparu pour laisser la place à la bibliothèque numérique, et y être intégré. La recherche d'articles dans le catalogue de la BFM pourrait être inséré dans la « Recherche documentaire ». Quant aux « Liens utiles », ils ont été enlevés. Le seul qui sera conservé, Gallica, se trouvera dans la rubrique des « Livres numériques ». Les ressources propres à la BFM et celles extérieures sont regroupées dans le même encart. On trouvera ainsi les fonds numérisés dans la rubrique « Collections de la BFM ». Il reste à voir ce que l'on fait des expositions virtuelles, si elles restent à leur place ou non. Le pôle Francophonie avait aussi souhaité voir apparaître dans la « Bibliothèque numérique » son « Espace auteurs ». Bien qu'il s'agisse d'un espace multimédia, le choix de mise en forme actuel de l'encart ne permet pas de l'intégrer. La question sera probablement abordée lors d'une prochaine réunion.

Un clic sur l'une des rubriques de la « Bibliothèque numérique » donnera accès à une deuxième page avec la liste des ressources disponibles, sous forme d'étiquettes. En cliquant sur l'une d'entre elles, le détail du contenu s'affiche, suivi d'un lien pour y accéder, un mode d'emploi et un lien pour de l'aide en ligne. Les ressources payantes sont placées en premières, puis suivent celles gratuites. Il faudra voir si l'on garde cette présentation, ou s'il faut davantage dissocier les deux types de ressources.

Exemple de page pour accéder à Naxos

La présentation des informations sur la page d'accueil n'a pas besoin d'être plus aboutie, bien que l'on pourrait complètement la modifier. En effet, cette page web est temporaire. Benoît Roucou, stagiaire à la BFM, est chargé d'étudier des pistes possibles pour un futur site, qui accompagnera le changement de SIGB¹⁴.

3.1.3. Communication à l'extérieur de la BFM

Pour les collections numérisées, plusieurs moyens de diffusion sont possibles. Tout d'abord, ces fonds pourraient alimenter MADUVIL¹⁵, le portail des ressources documentaires du Limousin. Mais actuellement, les liens pour afficher les images n'apparaissent pas. La passerelle Z39.50 permet l'affichage des notices sur le portail régional, mais uniquement le texte. En effet, les images sont dans des dossiers ajoutés à la notice, qui ne correspondent pas à des champs Unimarc. Le seul moyen serait de disposer d'une adresse URL¹⁶ par image. Celles-ci pourraient être intégrées dans les notices de catalogage (champs Unimarc 825 \$u) et ainsi, les liens images apparaîtraient dans Maduvil. J'en ai parlé au responsable informatique, qui va réfléchir aux solutions possibles. Un autre moyen de diffusion du fonds serait l'alimentation de sites du Ministère

14 - SIGB : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque. Actuellement, il s'agit de Loris. Des tests sont en train d'être effectués sur Koha.

15 - MADUVIL : Mutualisation d'Accès Documentaire Université Ville de Limoges.

16 - URL : Uniform Resource Locator. Cela sert pour localiser une ressource sur internet.

de la Culture et de la Communication comme Culture.fr, et Patrimoine numérique¹⁷ (le catalogue des collections numérisées). De plus, nous pouvons évidemment diffuser l'information dans les « Evénements » du site de la BFM, comme sur sa brochure « ETC... » et ses blogs (« La page de l'atelier » et « Bib sur un tapis-volants »).

Pour la bibliothèque numérique dans son ensemble, nous pouvons utiliser tous les média possibles. Certains agents sont très présents sur la toile, notamment sur des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Friendfeed, blogs,...), où les informations pourraient circuler très vite. Il faut également utiliser les moyens de communication de la ville de Limoges, à savoir sa chaîne de télévision « 7 à Limoges », son journal d'information « Vivre à Limoges », et les « Brèves » de son site internet. L'information peut aussi être diffusée auprès du conseil général qui dispose de publications et pourrait y faire publier un article. Sans oublier les journaux locaux (Le Populaire, La Montagne) et du département (L'écho de la Haute-Vienne), les radios France Bleu Limousin et Beaub'fm, et la chaîne régionale de France 3.

3.2. Travail de médiation pour l'utilisation des ressources

La médiation entre les ressources numériques et les publics est indispensable. Plusieurs possibilités sont envisageables : la formation directe entre le professionnel et l'utilisateur, la création de brochures papier et en ligne, et la création de tutoriels audiovisuels.

3.2.1. Formation « directe »

Outre la médiation des professionnels dans les espaces, il faudra élaborer un programme de formations à l'utilisation des ressources de la bibliothèque numérique.

Elles seraient dispensées par les bibliothécaires à des groupes de nouveaux inscrits comme à tout usager intéressé. Le personnel d'accueil devra en être informé et disposer d'une plaquette d'information sur les modalités de participation à cette formation (date, durée, nombre de personnes, formulaire d'inscription), pour pouvoir proposer cette formation au moment des inscriptions, des réabonnements et sur demande. Le réseau internet de la BFM étant différent de celui de l'Atelier multimédia, ces formations ne pourront se dérouler dans la salle de ce dernier qui dispose pourtant d'un espace agencé pour la formation de groupe. Deux solutions s'offrent à nous. La première est de faire se dérouler les formations dans une salle de réunion qui dispose d'un projecteur sur grand écran. Il serait même possible de les faire dans plusieurs salles, avec comme avantage de pouvoir dispenser plusieurs formations en même temps. Tout dépendra de l'affluence constatée. Nous pourrions également répartir les formations par pôle, en fonction des contenus. Ainsi, l'auditorium du pôle Art pourrait servir aux ressources audiovisuelles, la salle de réunion du pôle Limousin aux ressources numérisées du patrimoine, etc. Mais cela risque de poser problème pour les ressources « inter-pôles » comme les livres

17 - Disponible sur : <<http://www.numerique.culture.fr>>.

électroniques, qui sont à la fois en rapport avec le pôle Sciences, le pôle Art et le pôle Littérature. L'inconvénient de cette configuration en salle est que les usagers ne seraient que spectateurs de ce qu'on leur montrerait. Alors qu'il est important, pour ensuite être autonomes, qu'ils manipulent les différents outils en ligne. La deuxième solution est de former les usagers dans les espaces. Ils pourraient ainsi utiliser directement les ressources. Mais en l'état actuel de la configuration des espaces, les ordinateurs sont trop distants pour permettre une formation de groupe. Pour cela, il faudra attendre que le projet d'installer 20 PC autour de la mosaïque centrale se concrétise. En tout cas, l'utilisation des salles de réunion permettrait de former les usagers pendant les horaires d'ouverture au public. Car il est possible d'organiser ses formations en-dehors des heures d'ouverture, mais cela risque de poser problème au niveau de la gestion de l'ouverture des portes à l'accueil. Il faudrait en effet filtrer les gens qui ont bien rendez-vous pour une formation, et ceux qui sont là pour consulter ou emprunter des documents, et qui ne connaissent pas les horaires.

En plus des formations, les ressources en ligne, surtout celles souscrites par abonnement payant, doivent s'accompagner de matériels permettant à l'utilisateur d'être autonome pour leur utilisation. Ces supports d'accompagnement seront disponibles à la fois en ligne (textes et tutoriels vidéo), et sur des plaquettes d'information papier.

3.2.2. Supports écrits dans les locaux

La première action possible est de réaliser une brochure récapitulative de toutes les ressources numériques. Ce « Guide de la bibliothèque numérique » indiquerait les noms des ressources avec leur logo, une courte présentation du contenu, le mode de consultation (sur place, sur place et à distance), les modalités d'inscription et un contact (mail, numéro de téléphone) pour avoir plus d'informations. Quant au format de la brochure, on peut s'inspirer des dépliants que font la BnF et la BPI. Après quelques essais avec le logiciel Scribus, j'ai constaté que pour arriver à faire tenir toutes les ressources en les répartissant par thèmes, il faudrait réaliser un dépliant en quatre volets. On disposerait ainsi de huit colonnes. La première de couverture serait une colonne graphique qui pourrait reprendre les logos des ressources payantes. On peut également signaler en légende au moyen de logo celles qui sont accessibles sur place comme à distance, et celles qui ne le sont que sur place. Ce qui correspondrait à la quatrième de couverture contiendrait les modalités d'inscription, la mention de formations des usagers et des contacts pour se renseigner. Quant aux six colonnes restantes, s'y trouveraient les informations sur les ressources numériques.

A cette brochure de présentation de la bibliothèque numérique pourrait s'ajouter des plaquettes thématiques, où se trouveraient des modes d'emploi. Ils seraient disposés surtout près des ordinateurs, sur tout le réseau de la BFM. Par exemple, on en trouverait dans les espaces du pôle Art ne concernant que la musique et la vidéo en ligne, d'autres sur la presse au Forum des périodiques, ainsi de suite. Mais ce moyen risque de multiplier

la « paperasse ». Quels que soit les supports choisis, ils seront à concevoir en coopération avec le service communication de la ville, qui dispose des outils nécessaires.

3.2.3. Supports en ligne

Une autre possibilité de formation serait d'offrir aux usagers de l'aide directement en ligne. Comme nous l'avons vu pour la présentation de la bibliothèque numérique sur le site de la BFM, chaque ressource proposée s'accompagnera d'un lien vers un mode d'emploi sur son fonctionnement. On peut ainsi y expliquer comment faire une recherche, et présenter les différentes fonctionnalités. Certaines ressources disposent déjà de mode d'emploi et d'une aide pour les problèmes techniques [annexe 3]. Pour Naxos, toute l'aide proposé est en anglais. Il faudra donc envisager une traduction. Pour les modes d'emploi, ceux de Publie.net et Médiapart restent à faire.

Ensuite, il pourrait être intéressant de proposer des modes d'emploi sous forme de tutoriels vidéo. Ils pourraient être réalisés par l'équipe de l'Atelier multimédia, voire par n'importe quel autre bibliothécaire. Les tutoriels vidéo doivent être effectués avec un logiciel de screen-casting¹⁸, permettant à la fois l'ajout de commentaires audio et de textes (pour des questions évidentes d'accessibilité). Ils doivent aussi être relativement courts, pour éviter que l'utilisateur décroche. Pour leur élaboration, on peut utiliser Wink ou AllCapture. Ces logiciels fonctionnent sous Windows, mais d'autres existent sous Linux. Tous sont simples à utiliser. L'utilisateur disposerait ainsi d'une méthode interactive le guidant pas à pas pour prendre en main les ressources numériques. Ce moyen serait peut-être même parfois plus compréhensible qu'un support papier. Il faut enfin prévoir une FAQ (foire aux questions) qui aborderait des aspects plus techniques pour la consultation des ressources à distance. Elle contiendrait les informations sur les logiciels nécessaires à la bonne utilisation des ressources ainsi que les liens pour télécharger ces logiciels.

Tous les supports de médiation et les formations pour le public impliquent que les bibliothécaires soient formés à l'utilisation des ressources. Certains ayant assisté à des présentations peuvent servir de formateur pour ceux qui n'y étaient pas présents. Il faudra également que chacun prenne le temps d'essayer chaque service en ligne, pour pouvoir répondre au mieux aux possibles questions des usagers.

18 - Le screen-casting permet de générer des vidéos en se servant de copies d'écran, ou en filmant directement l'écran.

Conclusion

Vouloir proposer une bibliothèque numérique à ses usagers est une action très positive, qui peut satisfaire un grand nombre de personnes. Ainsi, la bibliothèque peut mettre en valeur des fonds parfois inconnus du public, comme donner accès à des ressources difficilement abordables financièrement. Mais sa mise en place n'est pas aisée. Cela demande un important travail interne en amont, une coopération de tous les pôles et services, et implique un suivi après en avoir rendu l'accès possible. Financièrement, les petites communes peuvent difficilement souscrire des abonnements pour avoir un bouquet de ressources numériques. Certes, quelques unes sont très abordables (comme Médiapart, la Cité de la musique et Publie.net), et rien n'empêche de proposer des ressources gratuites, mais le nombre de services offerts ne sera pas le même entre une bibliothèque d'une commune de 10 000 habitants et d'une commune de plus de 100 000 habitants.

La bibliothèque numérique sera mise en place en septembre pour être testée, afin de voir quels problèmes éventuels (techniques et autres) pourraient se poser. Le service sera ensuite ouvert, si tout se passe bien, avant la fin 2009. Une fois qu'elle sera accessible pour les usagers, il faudra en surveiller la fréquentation. Vivien Visconti, un autre stagiaire de la licence professionnelle, a diffusé un questionnaire au pôle Art concernant la Vod et la musique en ligne. Il y apparaît que les 300 usagers ayant répondu sont à 95 % intéressés par cette offre numérique, et à près de 70 % prêts à les utiliser. Il aurait peut-être fallu faire des enquêtes sur les autres ressources avant d'élaborer la bibliothèque numérique. Il n'empêche qu'une fois mise en place, il sera toujours possible d'en faire pour évaluer l'avis des usagers (s'ils sont au courant de cette nouvelle offre, s'ils en sont satisfaits, si nos choix sont adaptés à ce qu'ils attendent, s'ils en ont d'autres à proposer,...). Cela permettra de nous orienter dans le développement futur de la bibliothèque numérique, voire de réadapter nos choix. De plus, des propositions d'extension ont déjà été proposées en interne (Novosphere habitat, Arrêt sur Images, Erudit.org, CAIRN,...).

Table des annexes

Annexe 1.1 - Inventaire des fonds numérisés au pôle Francophonie.....	43
Annexe 1.2 - Liste des périodiques soustraits à la consultation.....	45
Annexe 1.3 - Devis Arkhênum.....	49
Annexe 1.4 - Procédures de catalogage du fonds de portraits anciens.....	53
Annexe 2.1 - Convention passée entre la BPI et la BFM.....	57
Annexe 2.2 - Liste de sites de livres électroniques gratuits.....	61
Annexe 2.3 - Choix final pour la bibliothèque numérique.....	63
Annexe 2.4 - Coûts des ressources numériques.....	65
Annexe 3 - Aide en ligne pour la prise en main des ressources.....	67

Annexe 1.1

Inventaire des fonds numérisés au pôle Francophonie

FONDS DOCUMENTAIRES	TYPE DE DOCUMENTS	SUPPORT DE STOCKAGE	FORMAT	NOTES
Fonds Emmanuel Roblès	Manuscrits (4) et tapuscrits	CD-R	tif, jpg et pdf	Numérisation faite par Arkhénium. Numérisation faite en interne.
	Correspondance	Serveur + les 2 ordinateurs des agents qui la traitent.	pdf	
Fonds René Depestre	Iconographie (photos)	Serveur et CD-R	jpg	Le reste du fonds (manuscrits, livres, correspondance) n'a pas encore été numérisé.
Fonds Sony Labou Tansi	Manuscrits	CD-R	pdf	Le pôle a aussi son oeuvre publiée et de tapuscrits. Le fonds a été légué par Monique Blin, ex-directrice du festival des Francophonies en Limousin.
	Correspondance	CD-R + 1 ordinateur	doc. word	
	Iconographie	CD-R + 1 ordinateur	jpg	
Fonds Alain Bosquet	Correspondance	CD-R	doc. word	
Fonds de littérature haïtienne		CD-R	pdf	Seulement une petite partie a été numérisée ; le reste attend en compactus.
Fonds de théâtre francophone (québécois, belge, suisse, TILF, ...)	Tapuscrits	Serveur et CD-R (support papier jusqu'en 2008)	pdf	Numérisation faite par Saisie.com.
Documentation du TILF (Théâtre international de langue française)	Affiches, photos, dossiers de presse, notes de mise en scène, ...	Serveur	jpg	
FONDS AUDIO-VISUELS (pour alimenter l'Espace @uteurs)	Interviews Extraits vidéo, textes, images	CD-R Serveur	wav	Interviews faites par Radio France Internationale.

Annexe 1.2

Liste des périodiques limousins soustraits à la consultation en raison de leur détérioration avérée.

Ordre de priorité à établir pour le programme de numérisation.

Abeille de Saint-Junien (1904-1911) **LIM 58191**
Action républicaine (coll. complète 1910-1914) **LIM 58373**
Ami des lois (coll. complète 1831-1832) **LIM 58139**
Bataille sociale (coll. complète 1898-1901) **LIM 58197**
Bonhomme limousin (1896-1909) **LIM 59122**
Centre libre (coll. complète 1944-1945) **LIM 58718**
Centre républicain (coll. complète 1945-1948) **LIM 58283**
Combat limousin (coll. complète 1911-1913) **LIM 58227**
Cravache rouge (coll. complète 1904) **LIM 58142**
Croix de Limoges (1893-1910) **LIM 58156**
Discussion (coll. complète 1871-1873) **LIM 58193**
Drapeau national (coll. complète 1902-1911) **LIM 58227**
Echo de la Corrèze (coll. complète 1892-1894) **LIM 59482**
Echo de la Creuse (coll. Complète 1907-1912) **LIM 58381**
Echo de Saint-Yrieix (coll. complète 1880-1915) **LIM 58192**
Eclair limousin (coll. complète 1892) **LIM 58206**
Express (coll. complète 1893) **LIM 58216**
Gazette du Centre (1881-1917) **LIM 58320**
Gazette du Haut et Bas-Limousin, de la Marche et du Bas-Périgord (coll. complète 1835-1837) **LIM 58139**
Gazette du Limousin (coll. complète 1832-1835) **LIM 58139**
Indépendant du Centre (coll. complète 1893) **LIM 58282**
Journal de la Haute-Vienne (coll. complète 1873-1875) **LIM 58193**
Journal de Rochechouart (coll. complète 1904-1911) **LIM 58238**
Libre-penseur du Centre (coll. complète 1905-1912) **LIM 58199**
Limoges (coll. complète 1878) **LIM 58280**
Limousin de Paris (coll. complète 1911-1940) **LIM 58163**
Marseillaise du Centre (1944-1945) **LIM 58420**
Moniteur de la Haute-Vienne (1887) **LIM 58721**
Mutualiste du Centre (1899-1913) **LIM 58856**
Nouvelle gazette du Haut et Bas-Limousin, de la Marche, du Poitou, de l'Angoumois et du Périgord (coll. complète 1837) **LIM 58139**
Nouvelliste de Bellac (coll. complète 1879-1913) **LIM 58190 ***
Ordre (coll. complète 1905-1907) **LIM 58205**
Ouvrier céramiste (1912-1914) **LIM 58202**
Persévérant (coll. complète 1842-1848) **LIM 58215**
Petit Centre (1888-1904) **LIM 58051**
Petit Démocrate (coll. complète 1905-1917) **LIM 58194**

Pilule (coll. complète 1908) **LIM 58143**
Populaire (suppl. hebdo) (coll. complète 1916-1917) **LIM 58421**
Populaire du Centre (1905-1947) **LIM 58421**
Progrès limousin (coll. complète 1912-1913) **LIM 58284**
Prolétaire du Centre (coll. complète 1921-1924) **LIM 58418**
Région 5 (coll. complète 1948-1950) **LIM 58052**
Républicain du Centre (coll. complète 1908-1910) **LIM 58225**
Réveil du Centre (1894-1917) **LIM 58315**
Réveil limousin (coll. complète 1887-1898) **LIM 58301**
Socialiste du Centre (coll. complète 1904-1908) **LIM 58319**
Travailleur (coll. complète 1935) **LIM 58418**
Travailleur du Centre-Ouest (coll. complète 1924-1935) **LIM 58418**
Valmy/l'Echo du Centre (coll. complète 1943-1944) **LIM 58420**
Voix du peuple (coll. complète 1849) **LIM 58204**
Voyageur du Centre (coll. complète 1896-1903) **LIM 58869**

** consultable sur microfilm*

Annexe 1.3

Description:

Numérisation de fonds patrimoniaux

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant H.T.	TVA
01 - Projet				
Gestion de projet	1.00	250.000	250.00	19.80
Assurances	1.00	100.000	100.00	19.80
Participation aux frais de transport	1.00	300.000	300.00	19.80
Total 01 - Projet			650.00	
02 - Numérisation presse				
Journaux, 300 dpi, pages niveaux de gris	9 000.00	0.498	4 461.80	19.80
Total 02 - Numérisation presse			4 461.80	
03 - OCR + Alto				
Traitement OCR sans correction, avec sortie ALTO	9 000.00	0.120	1 080.00	19.80
Total 03 - OCR + Alto			1 080.00	
04 - Gravure archivage				
CD-R GOLD - Boîtier Slim Box - Constitution de fichiers d'archivage en JPEG compression échelle 12 sous Photoshop - Gravure sur CD Gold en 1 exemplaire. Remarque: le nb de CD serait réduit si on augmentait la compression	280.00	4.000	1 040.00	19.80
Total 04 - Gravure archivage			1 040.00	
05 - Numérisation Graduel				
Manuscrits médiévaux, 800 dpi, pages couleur, 120°	610.00	6.309	3 848.89	19.80
Total 05 - Numérisation Graduel			3 848.89	
06 - Gravure archivage				
CD-R GOLD - Boîtier Slim Box - Constitution de fichiers d'archivage en TIFF non compressé - Gravure sur CD Gold en 1 exemplaire	75.00	4.000	300.00	19.80
Total 06 - Gravure archivage			300.00	
07 - Livraison disque dur				
Disque dur externe USB 2.0: inscription sur ce disque de transfert des 2 familles de fichiers: archivage et consultation (compression échelle 7 sous Photoshop par exemple)	1.00	150.000	150.00	19.80
Total 07 - Livraison disque dur			150.00	

(*)Options non comprises

Total HT Net	11 530.29 €
TVA	2 259.94 €
Total TTC	13 790.23 €

Description:

Développement application de mise en valeur de fonds patrimoniaux

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant H.T.	TVA
01 - Projet				
Gestion de projet	0.50	800.000	400.00	19.60
Traitement Old-eBook: détournage au plus près intérieur pour feuilletage 3D en flash	6.00	65.000	390.00	19.60
Récupération éléments client, notices, charte, etc...	0.50	800.000	400.00	19.60
Développement logiciel Apache/PHP/MySQL (en jours)	5.00	800.000	4 000.00	19.60
Total 01 - Projet			5 190.00	

Délai de validité du devis = 1 mois

<i>(*)Options non comprises</i>	
Total HT Net	5 190.00 €
TVA	1 017.24 €
Total TTC	6 207.24 €

Annexe 1.4

PROCÉDURES DE CATALOGAGE DU FONDS D'ESTAMPES

Une grille de catalogage « images fixes » ayant déjà été créée, il suffit de reprendre cette grille. Ainsi, quand on effectuera une recherche dans le catalogue, un logo « image fixe » apparaîtra pour signaler le type de document dont il s'agit.

Un catalogage en bonne et due forme aurait nécessité de créer une notice par image. Mais par manque de temps, j'ai opté pour le choix de faire une notice par personnage (sorte de notice-mère), contenant une ou plusieurs images. Cependant, quelques adaptations sont nécessaires. En effet, une personne ayant un seul portrait sera catalogué « normalement », c'est-à-dire en remplissant les zones habituelles (titre, mentions de responsabilité, adresse, collation, notes,...). Quant à une personne disposant de plusieurs documents numériques affiliés, le catalogage sera arrangé. On ne remplira plus que la zone de titre, la collation (du groupe d'images), et la zone des notes. Pour plus d'information sur les normes de catalogage des images, consulter la norme AFNOR Z 44-070, disponible dans la salle professionnelle de la BFM centre-ville.

2XX Titre et mentions de responsabilité

200\$a : Portrait. Prénom Nom

200\$f : première mention de responsabilité

200\$g : autre mention de responsabilité

Cette zone, dans le cas du catalogage d'un fonds d'estampes, requiert une attention particulière, puisqu'une image a généralement plusieurs auteurs. Pour un portrait, nous pouvons avoir le peintre qui a fait le portrait, le graveur qui a reproduit la peinture, etc.

205 Edition

205\$a : mention d'édition

On remplira cette zone pour indiquer par exemple qu'il s'agit d'une épreuve originale.

210 Adresse bibliographique

210\$a : lieu de publication

210\$c : nom de l'éditeur (selon les époques des estampes, l'imprimeur peut aussi tenir lieu d'éditeur)

210\$d : date de publication (faire attention à cette sous-zone, puisqu'une estampe peut avoir plusieurs dates : la date à laquelle le peintre ou le dessinateur a fait le portrait, la date à laquelle il a été gravé, et la date à laquelle il a été publié. Se référer à la norme Afnor sur les images fixes pour plus de précisions).

215 Description matérielle, collation

215\$a : pagination, nombre de matériel : 2 estampes, 1 photographie, 1 dessin, ... avec ensuite le type d'image entre parenthèses : (caricature), ... On peut aussi mentionner la technique utilisée, mais cela nécessite une certaine compétence.

215\$c : illustrations.

Ce qu'il faut retenir, c'est que s'il s'agit d'une photographie en noir et blanc, on notera « n. et b. ». Alors que s'il s'agit d'une estampe en noir et blanc, on écrira « en noir ».

215\$d : format.

Pour le moment, j'ai conservé les formats précisés dans le catalogue des portraits de Fray-Fournier (in-folio, in-4, ...). A l'avenir, il serait préférable de mentionner le centimétrage.

3XX Bloc des notes

On trouvera dans la zone de notes une « note générale » avec des éléments biographiques du personnage (pour le catalogage de personnes avec un seul portrait comme pour ceux ayant plusieurs portraits), et une zone de contenu par image. Ainsi, une personne avec dix portraits aura dix notes de contenu. Ceci est fait pour permettre un visionnage clair dans le catalogue de la BFM, puisque ce procédé permet de séparer les différentes notes de contenu par un retour à la ligne.

300 : note générale

Éléments biographiques sur la personne, trouvés dans le *Catalogue de portraits limousins et marchaix de Fray-Fournier*. Dans le cas de personnes ne se trouvant pas dans ce catalogue, les informations peuvent être trouvées sur le site de la BnF, en cherchant dans les notices d'autorités RAMEAU.

La mention d'éléments biographiques n'est pas indiquée dans la norme, et est plus une volonté d'informer brièvement sur la personne. Ces informations sont dans la zone de note générale, mais auraient pu se trouver dans une autre (par exemple, en 330 : résumé). Le choix s'est fait ainsi pour une question de lisibilité de la notice. Il est en effet plus cohérent et plus visible de faire apparaître ces éléments après les titres, mentions de responsabilité, adresse et collation, et avant le détail des contenus des images.

327 : note de contenu

Cette zone sert surtout aux personnes qui ont plusieurs portraits. Les champs étant répétables, on fera une note de contenu par image. La rédaction à l'intérieur de cette zone respectera autant que possible la construction normalisée, telle qu'elle apparaît dans le pavé ISBD :

Titre / Mention de responsabilité ; 2ème mention de responsabilité. - Mention d'édition. - Lieu : nom, date. - Collation. - Notes (les notes se référant à des zones différentes seront séparées entre elles par un « ; »).

6XX Bloc de l'indexation matière

600 Vedette matière - *Nom de personne*

606 Vedette matière - *Nom commun*

Exemples :

Evêques ** France ** Limoges (Haute-Vienne)

Parlementaires ** France ** 19 s. ** Portraits (pour les députés)

7XX Bloc des responsabilités

700 Nom de personne - Responsabilité principale

701 Nom de personne - Autre responsabilité principale

702 Nom de personne - Responsabilité secondaire

Par manque de temps, cette partie n'a pas été faite. Ce travail nécessite des recherches approfondies pour certains auteurs, qui signent par des pseudonymes, des initiales, ou ne signent tout simplement pas.

8XX Bloc des données internationales

856\$u : Adresse électronique (URL)

Cette zone peut servir pour proposer des sites d'informations complémentaires.

Après avoir enregistré la notice, il faut **créer un exemplaire** :

- Support : estampe et photographie.

- Section : Limousin et Patrimoine.

- Divers cote : FP (pour fonds de portraits) et les 3 premières lettres du nom du personnage. En cas d'homonymes, rajouter après un espace la 1^{ère} lettre du prénom.

- Code-barre : le numéro qui sert de clé à la notice.

- Etat : voir accueil Limousin.

Enregistrement.

Ajout d'un dossier images :

« Modifier » la notice.

Enrichissement multimédia (unimarc 17) : 2 Visualisable en Intranet et sur site internet

UNIMARC 18 : LIM

Si la partie GED n'apparaît pas, les icônes pour la GED se trouvent juste à gauche de la lampe torche.

Une fois l'espace GED ouvert, il faut rentrer un nom de dossier (j'ai utilisé l'expression "Liens images"), puis cliquer sur "Nouveau". Un clic sur le nom du dossier ajouté permet ensuite d' "Ajouter des fichiers".

Enregistrement.

Il est normal que les images ne soient pas visibles de suite. En effet, le fonctionnement du SIGB fait qu'elles ne le sont que le lendemain, après que les mises à jour automatiques aient été effectuées.

Une fois toute la notice faite, il faut veiller à ce que le champ UNIMARC 15 contienne des "1" dans la suite de chiffres. S'il n'y a que des "0", la notice ne sera pas visible. Pour régler le problème, il suffit de modifier et ré-enregistrer la notice, ou de mettre des "1" aux endroits correspondants (c'est-à-dire dans le 2ème bloc de 8 chiffres, en 1ère et 4ème position) :

```
00000000 10010000 00000000 00000000 00000000 00000000 00000000 00000000 00000000  
00000000.
```

Annexe 2.1

Convention de coopération bibliothéconomique

Entre La Bibliothèque publique d'information
Centre Georges Pompidou
25, rue du Renard
75197 PARIS CEDEX 04, ci-après dénommée « Bpi »

Représentée par sa directrice par intérim, Sophie DANIS

et La Ville de Limoges
Bibliothèque francophone multimédia,
2 rue Longequeue
87302 Limoges

Représentée par Alain RODET, député maire

Considérant que :

La Bpi, conformément à ses missions statutaires et aux priorités définies par le Ministre de la Culture et de la Communication, entend développer un partenariat actif avec les bibliothèques territoriales pour accroître l'accès de tous à l'information, à la documentation, aux biens culturels ; elle crée à cet effet un réseau de « bibliothèques partenaires ».

La Bibliothèque francophone multimédia est pour sa part reconnue pour l'excellence des services rendus en matière d'offre de lecture publique.

Les deux établissements ont vocation à définir une coopération bibliothéconomique, professionnelle et culturelle au bénéfice des publics qu'ils desservent.

Les objectifs de cette coopération :

- Favoriser l'élargissement de l'offre documentaire sur tout support et particulièrement sur support numérique
- Améliorer l'accès de tous à l'offre documentaire
- Diffuser et partager les savoirs et savoir-faire
- Participer au développement de la recherche sur les bibliothèques, le livre et la lecture
- Contribuer à l'œuvre culturelle des bibliothèques

Ces objectifs correspondent aux orientations prioritaires de développement des deux établissements.

Il est convenu que :

Article 1 – Objet de la présente convention

La présente convention a pour objet l'établissement d'une coopération entre la Bpi et la Bibliothèque francophone multimédia.

Les parties décident de la mise en place de cette coopération dans le cadre d'un partenariat visant à développer des actions communes pour le développement des services à destination de leurs usagers.

La Bibliothèque francophone multimédia est ainsi appelée :

- à s'impliquer directement dans la définition des projets de coopération de la Bpi
- à expérimenter des services innovants
- à jouer un rôle de relais et d'animation territoriale
- à participer à l'évaluation de la politique de coopération
- à intégrer le Conseil de coopération

Article 2 – Nature des actions

La Bibliothèque francophone multimédia choisit parmi les grands objectifs de coopération ceux qui feront l'objet d'une participation active. Trois axes de coopération sont prévus à la date de signature de la convention :

- 1) Favoriser l'élargissement de l'offre documentaire sur tout support et particulièrement sur support numérique

Création d'une bibliothèque numérique de prêt

Participation au consortium d'achat de ressources électroniques en ligne

- 2) Améliorer l'accès de tous à l'offre documentaire

Réception du dépôt volontaire d'ouvrages

Participation à Biblioses@me, service coopératif de réponses à distance

Amélioration de l'accès des déficients visuels par la sélection de sites accessibles

- 3) Diffuser et partager les savoirs et savoir-faire.

Accueil de la journée d'étude sur le handicap en 2006

Les modalités pratiques et juridiques concrètes seront fixées au cas par cas d'un commun accord entre les parties.

Article 3 – Stages professionnels

Dans le cas de stages professionnels, les modalités d'accueil des stagiaires seront précisées d'un commun accord au moins 30 jours civils avant la date de début du stage concerné.

Article 4 – Partenariat et réseau

La présente convention permet à chaque partenaire de mentionner et de promouvoir par tout moyen les projets de coopération qu'ils ont en commun. La Bibliothèque francophone multimédia pourra, pendant la durée de la convention se prévaloir de son appartenance au réseau des bibliothèques partenaires mis en place par la Bpi.

Des articles communs pourront être proposés à la presse professionnelle.

Article 5 – Date, durée et résiliation du contrat

La présente convention entre en vigueur à compter de sa notification. Elle est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Passée la première année d'exécution du contrat, La Bpi et La Bibliothèque francophone multimédia peuvent résilier la présente convention à tout moment par lettre recommandée avec A.R. moyennant un préavis de 90 jours calendaires.

Toutefois, la non reconduction n'a pas d'effet sur les actions déjà programmées et en cours.

Article 6 : litige

Pour tout litige survenant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention et qui ne pourrait être réglé à l'amiable, attribution de compétence est faite aux juridictions administratives.

Fait à Limoges, le

Pour la Bibliothèque publique d'information
La Directrice par intérim
Sophie DANIS

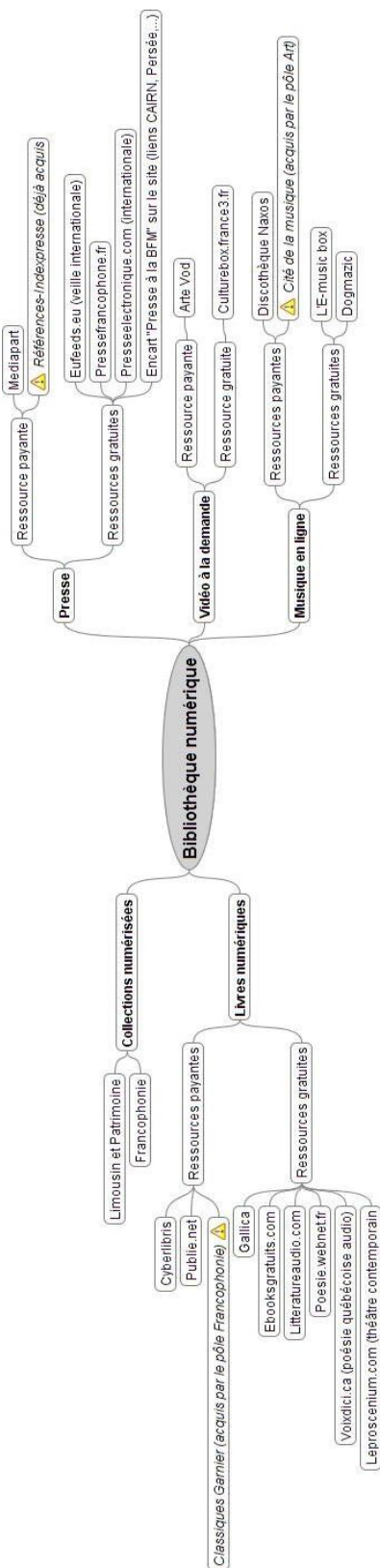
Pour la ville de Limoges
Le Député Maire
Alain RODET

Annexe 2.2

Liste de livres électroniques gratuits

- **Gallica 2** (<http://gallica.bnf.fr>): portail d'accès aux collections numériques françaises. Il donne accès aux collections libres de droits ou dont les droits ont été négociés avec les ayants-droits, numérisées par la Bibliothèque nationale de France, ainsi qu'aux collections des partenaires publics (bibliothèques, centres de recherche, ...). Vous y trouverez des imprimés (en mode image et en mode texte, qui permet une recherche de mots dans le texte), des photos, des estampes, des manuscrits, et des partitions.
- **Europeana** (<http://www.europeana.eu/portal>): portail d'accès aux grandes œuvres du patrimoine culturel et historique des 27 états membres de l'Europe.
- **BNM** (Bibliothèque Numérique Mondiale) (<http://www.wdl.org/fr>): portail d'accès aux collections de bibliothèques, d'archives et d'institutions culturelles du monde entier, à l'initiative de l'UNESCO et de la Bibliothèque du Congrès. Parmi les documents : des manuscrits, cartes, imprimés, partitions, enregistrements sonores, films, photographies.
- **Projet Gutenberg** (http://www.gutenberg.org/wiki/Main_Page)
- **Wikisource** (<http://fr.wikisource.org/wiki/Accueil>)
- **Ebooksgratuits.com** (<http://www.ebooksgratuits.org>): 1742 livres, disponibles en plusieurs formats (pdf, word, html, formats pour les e-readers comme Sony reader, Mobipocket, ...)
- **In libro veritas** (<http://www.inlibroveritas.net>): tous genres. La plupart sont téléchargeables ; tous sont consultables en ligne. Par contre, beaucoup de pubs.
- **livres pour tous** (<http://www.livrespourtous.com>): 4 390 ebooks, tous genres (docs, litt., théâtre, poésie, BD, jeunesse, ..., litt. audio qui renvoie sur "Littérature audio.com", avec possibilité d'écouter un extrait, de télécharger la totalité. Inconvénient : qqqs pubs Google.
- **Littérature audio.com** (<http://www.litteratureaudio.com>): 764 livres, tous genres.
- **Audiocité** (<http://www.audiocite.net>): extrait audio, téléchargement du mp3, lien peer to peer, sous licence Creative Commons ou Copyleft.
- <http://www.sitaudis.com/Infos/qui-sommes-nous.php> (poésie contemporaine)
- **Edition999** (<http://www.edition999.info>): édition et lecture. Les textes sont disponibles en plusieurs formats (pdf, doc et html).
- **Bibliothèque philosophique** (<http://www.ac-nice.fr/philo/textes/biblio.htm>) (pdf).
- **ABU** : la bibliothèque universelle (<http://abu.cnam.fr>)
- **Biblisem** : la mémoire littéraire et historique de l'Occident chrétien (<http://www.biblisem.net>) : fiction, poésie et méditation, études et documents, religion et philosophie, histoire et actualité, ...
- **Athena** : textes français (<http://un2sg4.unige.ch/athena/html/francaut.html>)
- **Poésie française** (<http://poesie.webnet.fr/home/index.html>)
- **Club des poètes** (<http://www.poesie.net/index.php>) (à lire et à écouter)

Annexe 2.3



Coûts des abonnements aux ressources électroniques

	Prix HT	Prix TTC	Accès	Notes
Presse :				
Médiapart	180,00 €	215,28 €	3 accès simultanés	
Vocale Presse		1 004,57 €	1 accès sur 1 poste	Coût lors du 1er abonnement (2005) : 1355,38 € (frais d'installation et formation : 500 € HT en plus)
Bases de dépouillement :				
-GD-Rep	861,12 €			
- Références-Indexpresse	2 500,00 €	2 992,00 €	10 accès simultanés	Abonnement arrêté : redondant avec Références-Indexpresse.
Ebooks :				
Publie.net	450,00 €	538,20 €	5 accès simultanés	
Cyberlibris	900,00 €	1 076,00 €	Nombre d'accès illimité Licence pour 3 bibliothèques	
Bases de données Classiques Garnier :				
- Littérature d'Afrique noire	5 000,00 €	5 980,00 €		Acquis par le pôle Francophonie.
- Littérature de l'Océan Indien	4 000,00 €	4 784,00 €		Acquis par le pôle Francophonie.
Musique en ligne :				
Naxos	750,00 €	897,00 €	5 accès simultanés (150 €/accès)	
Cité de la musique	500,00 €	598,00 €	1 accès sur 1 poste	Acquis par le pôle Art.
Vidéo en ligne :				
ArteVod	2 500,00 €	2 990,00 €		1000 € de développement technique et informatique 1500 € d'abonnement (compte pré-payé) Formation du personnel prévue
Outil professionnel :				
Electre	12 213,55 €		10 accès simultanés	
QuestionPoint (logiciel servant pour Bilibiosés@me)	1 000,00 €			

TOTAL TTC : 23 787,82 € (sans les abonnements à la Cité de la musique et aux bases de données Classiques Garnier)

Budget dédié aux ressources numériques :

2007	20 000,00 €
2008	20 000,00 €
2009	35 000,00 €

Légende :

CAREL	
NOUVEAUTÉS	
Arrêt	

Annexe 3

AIDE POUR LA PRISE EN MAIN DES RESSOURCES

	Mode d'emploi / Assistance technique
Cyber Libris	<ul style="list-style-type: none"> - FAQ avec mode d'emploi en ligne : http://www.cyberlibris.fr/custom/famili/fao/default.aspx - Guide du lecteur papier et en ligne fourni.
Publie.net	Rien n'existe déjà. A faire.
Mediapart	FAQ en ligne pour les problèmes liés à l'identification (au mot de passe), et à la newsletter.
Arte Vod	<ul style="list-style-type: none"> - Document d'aide en pdf (mode d'emploi, configuration requise, problèmes possibles,...). - Exemples de présentation et quelques infos techniques : - http://www.mediathèque-agallo-troyes.fr/bmtroyes/services_lign.html - http://www.bibliothèque.toulouse.fr/page_ressources-en-ligne_artevod.html - http://www.bm-st-etienne.fr/aby/framesetPortail.asp - FAQ (paramétrages, problèmes techniques) sur le site Artevod : http://www.artevod.com/help.do <p>Ou contacter l'assistance technique par mail en précisant qu'on est abonné à la BFM : http://partner.artevod.com/contacts.do</p>
Naxos	FAQ en ligne, mais en anglais : http://www.naxosmusiclibrary.com/quick_tour.asp
Cité de la musique	<p>Mode d'emploi : http://mediathèque.cité-musique.fr/mediacomposite/infos/documents/Extranet_mode_emploi.pdf (également en version papier sur le poste concerné)</p> <p>Comme c'est une ressource uniquement consultable sur place, les problèmes techniques seront résolus par le service informatique.</p>
BDD de littérature sub-saharienne et de l'océan Indien	Mode d'emploi en ligne : http://www.classiques-garnier.com/numerique-bases/index.php?sid=909f82e85736dc5b7859b051d29220b6&module=Aide&action=AideFrameMain
Références-Indexpresse	Mode d'emploi en ligne : http://www.references-indexpresse.com/Aide/globale.htm

Glossaire

ADAV - Ateliers Diffusion AudioVisuel

BFM - Bibliothèque Francophone Multimédia

BnF - Bibliothèque nationale de France

BPI - Bibliothèque Publique d'Information.

CAREL - Consortium pour l'Acquisition des Ressources Electroniques en Ligne.

INA - Institut National de l'Audiovisuel

IRHT - Institut de Recherche et d'Histoire des textes

MADUVIL - Mutualisation d'Accès Documentaire Université Ville de Limoges

OPAC - Online Public Access Catalog. L'OPAC désigne l'interface dont l'utilisateur dispose pour faire des recherches dans le catalogue de la bibliothèque.

SIGB - Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

TILF - Théâtre International de Langue Française*

URL - Uniform Resource Locator

VOD - Vidéo à la demande

Bibliographie et webographie

- AFNOR. *Normes de catalogage. Tome 2 : Musique, enregistrements sonores, image animée, image fixe*. Saint-Denis La Plaine : AFNOR, 2005. 478 p.
- ANDRÉ Jacques (coord.), CHABIN Marie-Anne (coord.), IRISA/INRIA (coord.). *Les documents anciens*. Paris : Hermès science publications, 1999. 169 p. (Document numérique, n°3)
- BNF. *Numérisation et données numériques* [en ligne]. Disponible sur <http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm?ancre=numerisation/num_pro.htm>
- BPI. *Professionnels* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bpi.fr/fr/professionnels.html>>
- BURESI Charlette (dir.), CÉDELLE-JOUBERT Laure (dir.). *Conduire un projet de numérisation*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002. XVI-326 p. (La boîte à outils, n°13)
- DUPOIRIER Gérard (coord.). *Les bibliothèques numériques*. Paris : Hermès science publications, 1999. 299 p. (Document numérique, n°2)
- JACQUESSON Alain, RIVIER Alexis. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Cercle de la librairie, 2006. 573 p. (Bibliothèques)
- KATTNIG Cécile. *Gestion et diffusion d'un fonds d'image*. Paris : Nathan université ; ADBS, 2002. 127 p. (128. Information documentation, n°269)
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Numérisation du patrimoine culturel* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.culture.gouv.fr/mrt/numerisation>>
- MKADMI Abderrazak, SALEH Imad. *Bibliothèque numérique et recherche d'information*. Paris : Hermès science publications ; Lavoisier, 2008. 281 p. (Information, hypermédias et communication)
- PAPY Fabrice (dir.). *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Paris : Hermès science publications ; Lavoisier, 2007. 364-XI p. (IC2. Management et gestion des STICS)

Pour le catalogage des portraits anciens :

- BENEZIT Emmanuel (dir.). *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs...* Paris : Gründ , 1999. 14 tomes.
- BNF, RACINE Bruno (dir.). *BnF catalogue général : recherche autorités* [en ligne]. Disponible sur : <http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherche_autorites_bnf.jsp?host=catalogue>.
- FRAY-FOURNIER Jean-Baptiste Alfred. *Catalogue de portraits limousins et marchois reproduits par la gravure, la lithographie et autres procédés*. Limoges : Impr.-librairie limousine Ve H. Ducourtieux, 1896. XII-115.

Alice BERNARD

L'offre numérique à la BFM de Limoges

Mise en place et valorisation d'une bibliothèque numérique

Résumé :

La BFM, à l'instar d'autres bibliothèques, développe des projets numériques. Elle propose déjà quelques ressources électroniques en ligne (presse, sites web, bases de données), et l'accès à certains fonds numérisés. Un groupe de travail est chargé de travailler sur une offre de base pour une bibliothèque numérique, composée de ressources payantes et gratuites. De plus, les travaux de numérisation vont s'intensifier pour mieux mettre en valeur les collections de la bibliothèque. Après un état des lieux sur ce qui existe déjà à la BFM et la sélection de nouvelles ressources (Vod, musique en ligne, livres électroniques, presse en ligne), il restera à les diffuser auprès des usagers et les valoriser dans les espaces.

Mots-clés : bibliothèque numérique, ressources électroniques, base de données, livre électronique, vidéo à la demande, musique en ligne, presse en ligne, numérisation, site web.

The digital offer at the BFM of Limoges

Implementation and valuation of a digital library

Abstract :

The BFM, like other libraries, develops numeric projects. She already proposes some electronic resources online (press, web sites, databases), and the access to certain digital collections. A workgroup is in charge of working on a basic offer for a digital library, composed of paying and free resources. Furthermore, the works of digitalization are going to become intensified to better emphasize the collections of the library. After an inventory of what already exists in the BFM and the selection of new resources (Vod, online music, electronic books, online press), it will remain to spread them with the users and to value them in spaces.

Keywords : numerical library, electronic ressources, databases, ebook, video on demand, online music, digitization, online press, web site.

